



**UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU**



**Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et des Sciences de  
Gestion**

**Département : Sciences financières et comptabilité**

**Spécialité : finance d'entreprise**

## ***Mémoire de fin de cycle***

***En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Financières et  
Comptabilité***

### ***Thème***

***L'incidence financière de la mise en place des  
systèmes de paiement électronique sur la rentabilité.  
Cas : Algérie poste***

#### **Présenté par :**

**✚ RECHAM Dalia Dihia.**

**✚ TAHAMT Dyhia.**

#### **Encadré par :**

**Mr. HABBAS Boubekur.**

#### **Les membres du jury :**

**Président : M.ARHAB Samir.MAA .UMMTO**

**Examineur : M.NAIT SLIMANI Mohand .MAA.UMMTO**

**Rapporteur : M .HABBAS Boubekur .MAA.UMMTO**

***Année universitaire : 2022/2023***

# *Remerciements*

*Avant tout, nous remercions le bon dieu tout puissant de nous avoir donné le courage, la volonte, et la sante pour mener à bien ce travail.*

*Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et l'encadrement de Mr ,HABBAS BOUBEKEUR , on le remercie pour sa patience, sa rigueur, sa disponibilite et ses conseils durant la preparation de ce memoire.*

*Nos vifs remerciements s'adressent aussi à Mme, LAICHEUR la cheffe de service monétique de la Direction de l'unité postal de la wilaya de Tizi Ouzou ,pour son aide pratique et son soutien moral, et ses encouragements.*

*Notre remerciement s'adresse aussi à tous nos professeurs pour leur générosité, et la grande patience dont ils ont su faire preuve malgré leurs charges académiques et professionnelles.*

# *Dédicaces*

*Je dédie le fruit de tout mes efforts à ma source  
d'existence, mes êtres les plus majestueux, mes chères  
parents*

*A mon frère, ma sœur et ma belle sœur.*

*Pour leur soutien et encouragement qu'ils trouvent ici  
l'expression de ma haute gratitude*

*Mes amis ; Thanina , Hanan, Thiziri, Nedjma .*

*Ainsi tous mes proches, et tous ceux que j'aime.*

*Dalia Dibia*

# *Dédicace*

*A celui qui m'a indiqué le chemin de la bonne voie*

*A mon père*

*A celle qui a attendu avec impatience les fruits de son  
éducation*

*A ma mère*

*A mes chers frères DJAMEL ET RACHID*

*A ma chère et adorable sœur ZAHIA*

*A ma chère sœur RADIA et son époux SAID*

*A mes nièces adorées TAMYLLE, MELISSA et NUMIDIA*

*Dyhia*

## Liste des Abréviations

AE :Actif

ATCI : Algérie Télé compensation Interbancaire.

AP : Algérie Poste.

BDL : Banque de Développement Local.

BEA : Banque Extérieur d'Algérie.

BRI : Banque des Règlements Internationaux.

BFR :Besoin en Fond de Roulement

BFRE :Besoin en Fond de Roulement d'Exploitation

BFRHE :Besoin en Fond de Roulement Hors Exploitation

CA :Chiffre d'Affaire

CAF :Capacité d'Auto Financement

CB : Carte Bancaire.

CCP : Compte Courant Postal.

CIB : Carte Interbancaire.

CPI : Centre de Pré compensation Interbancaire.

CAHT :Chiffre d'Affaire Hors Taxes

CP : Capitaux Propre

DA : Dinar Algérien.

DAB : Distributeur Automatique de Billets.

EBE :Excédent Brut d'Exploitation

EMV: Europay MasterCard Visa.

EPIC : établissement public a caractère industriel et commercial.

FRNG :Fond de Roulement Net Global

GAB : Guichet Automatique Bancaire.

HT :Hors Taxes

PC : Ordinateur personnel.

PME : Porte-monnaie électronique.

PNB : produit net bancaire

RO : Résultat Opérationnel

ROA : Return On Asset

ROE : Return On Equity

ROS : Return On Sale

RBE : résultat brut d'exploitation

SATIM : Société d'Automatisation des Transactions Interbancaire et de Monétique.

SIT : Système Interbancaire de Télé compensation.

TIC : Technologie de l'Information et de la Communication.

TPE : Terminal de Paiement Electronique

TRM :Taux de Rentabilité Moyen

Tir :Taux Interne de Rentabilité

Van : Valeur Actuelle Net

## Liste des tableaux :

**Tableau 1** : tarifications des virements par baridimob.....page 93

**Tableau 2** : évolution de nombre de carte CIB.....page 94

**Tableau 3** : évolution de nombre d'opération effectuée par GAB.....page 95

**Tableau 4** : évolution des montants effectués par GAB.....page 96

**Tableau 5** : évolution de nombre d'opération effectuée par cheque.....page97

**Tableau 6** : évolution des montants effectués par cheque.....page 98

## Liste des figures :

- Figure 1** : seuil de rentabilité et le point mort..... page 07
- Figure 2** : relation entre la VAN et TRI.....page 22
- Figure 3** : la carte CIB classique et gold.....page 53
- Figure 04** : image de la carte EDAHABIA.....page 55
- Figure 5** : DAB.....Page 56
- Figure 6** : TPE.....page 57
- Figure 7**: organigramme .....page 87
- Figure 8**: évolution de nombre de carte CIB .....page 94
- Figure9**: évolution de nombre d'opérations effectuée par GAB.....page96
- Figure 10** : évolution des montants des opérations effectuée par GAB.....page97
- Figure 11** : évolution de nombre d'opérations par cheque.....page 98
- Figure 12**: évolution des montants des opérations par cheque.....page99

# Sommaire

# Sommaire

---

**Introduction générale** ..... page 01

**Chapitre 01** : l'analyse du concept de la rentabilité

Section 01 : cadre théorique de la rentabilité.....page 05

Section 02 : évaluation de la rentabilité.....page 10

Section 03 : analyse de la rentabilité bancaire et les outils d'amélioration de la rentabilité.....page 23

**Chapitre 02** : le paiement électronique

Section 01 : aperçu sur les moyens de paiement en Algérie .....page 35

Section 02 : l'E-banking en Algérie.....page 44

Section 03 : la monétique en Algérie .....page 58

**Chapitre03** : cas pratique, Algérie poste

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....page 78

Section 2 Les moyens de paiement d'Algérie poste .....page 87

Section 3 :L'influence des moyens de paiement électronique sur la rentabilité et sur les couts.....page100

**Conclusion générale**.....page 107

# **Introduction générale**

### Introduction générale :

Actuellement, l'introduction des pays dans la dynamique mondiale est inévitable, et cela est d'autant accentué par le développement des technologies d'information et de communication. Ces dernières ont pris un essor considérable notamment durant la dernière décennie avec l'accélération de l'utilisation d'internet.

Les innovations technologiques et le contexte qu'impose la mondialisation des échanges ont poussé les gouvernements à privilégier le développement de leurs systèmes de communication et a facilité l'accès à internet et aux réseaux aux différents agents et secteurs économiques.

Le secteur bancaire et de la finance n'échappe pas à cette tendance. En effet, l'introduction des nouveaux moyens moderne a donné naissance à des nouvelles méthodes de paiement connus sous le nom de E-paiement, le E – paiement permet aux consommateurs de réaliser des transactions en ligne sans se déplacer à l'aide d'une carte bancaires qui sont venues remplacer les opérations aux guichets des banques. Ce qui n'est pas sans conséquences sur les établissements bancaires.

Ces dernier doivent suivre les nouvelles technologies et la digitalisation des services bancaires pour concurrencer sur un marché accru et instable en adaptant leur organisation, et en engageant de nouveaux investissements pour rallier la locomotive de développement technologiques. Cependant, ces investissements peuvent affecter leur rentabilité et la structure des couts et des revenus.

Pour ne pas se démarqué l'Algérie a optée à l'intégration de ses moyens de paiement électronique, pour ce faire, les autorités bancaires de notre pays se sont engagées dans un programme de réforme en mettent à jours leurs systèmes et moyens de paiement, assurant ainsi une distribution des services plus efficaces. Cette efficacité se traduira par un accroissement de la vitesse de circulation de la monnaie, rapidité des transactions et la sécurité des flux

Dans la même mesure ; Algérie poste a investit des sommes colossales dans un programme de modernisation, de développement et d'initiation aux nouveaux moyens de paiement.

Ces principales décisions engagé par Algérie poste ont pour but d'assurer la rentabilité et d'améliorer la performance des services postaux.

### ❖ La problématique :

- La problématique que nous nous posons dans ce travail de recherche repose donc sur la question centrale suivante : Quel est l'impact des moyens de paiement électroniques sur la rentabilité ?

Pour ce faire, cette problématique se décline en 3 principales questions :

- Comment analyser la rentabilité financière ?
- Ou en est l'Algérie avec le développement de la monétique ?
- Quelles sont les moyens de paiement électronique déployé par la poste ?

### ❖ Choix du thème

Le choix du thème est motivé par la raison suivante :

- C'est un sujet d'actualité surtout que l'Algérie affiche ses envies de moderniser ses systèmes de paiement.
- la rentabilité est un sujet majeur pour les institutions financière due à son importance pour la continuité de leur activité.

### ❖ Objectifs

L'objectif principal de notre recherche est de déterminer l'impact des moyens de paiement électroniques sur la rentabilité d'Algérie poste.

### ❖ Méthodologie de travail

Pour répondre à notre problématique, nous avons adopté deux démarches. La première, consiste à faire une étude théorique sur la rentabilité, indicateurs de rentabilités et définir les moyens de paiement tout en utilisant les ouvrages, sites internet et les revues économiques.

Dans cette dernière démarche nous avons analysé les données statistiques collectés auprès de la direction de poste de la willaya de TIZI OUZOU.

### ❖ Structure du travail

Afin de bien mener ce travail, nous avons structuré celui-ci en trois chapitres :

- Le premier chapitre définit et explique le concept de rentabilité et ses outils de mesure et d'analyse. Cette partie repose sur la recherche bibliographique (ouvrages, revues, rapports, mémoires et thèses).
- Le deuxième chapitre portera sur les moyens de paiement électronique et la monétique en Algérie, et une comparaison avec le Maroc.
- En fin, le troisième chapitre sera consacré à la partie empirique du travail, où nous exposons les moyens de paiement offerts par ALGERIE POSTE et leur contribution à l'amélioration de la rentabilité de l'institution.

# Introduction générale

---

# *Chapitre 1*

## *L'analyse du concept de la rentabilité*

### Chapitre I : l'analyse du concept de la rentabilité.

La rentabilité est une condition de survie pour toutes les entreprises, c'est la capacité de cette dernière à créer de la richesse. Elle est considérée comme une des références fondamentales qui orientent les décisions et les comportements des entreprises.

Pour atteindre cet objectif spécifique, les gestionnaires analysent la performance de l'entreprise en identifiant les indicateurs clés et en tenant compte des outils nécessaires.

Ces indicateurs sont utilisés par les dirigeants afin d'analyser les aspects financiers tels que la faisabilité d'un projet, les coûts et le choix des méthodes et les opportunités de croissance de l'entreprise ; la fusion, étendre son activité... etc.

D'autre part, l'activité des établissements bancaires est hautement risquée à cause de leur environnement complexe, c'est pour cela qu'ils sont dans l'obligation d'assurer leurs sécurités par l'augmentation de la rentabilité de leurs actifs.

L'analyse de la rentabilité bancaire en Algérie est malheureusement peu développés à cause du marché financier faible, qui manque de modernisation, même les textes réglementaires défavorisent le financement et pénalisent l'acte du banquier.

Enfin, dans ce chapitre, nous allons aborder donc les concepts suivants :

- La rentabilité et sa typologie
- L'effet de levier
- L'analyse de la rentabilité par ratios et par la comptabilité analytique
- Les critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement
- La rentabilité bancaire
- Les outils d'amélioration de la rentabilité.

### Section 01 : cadre théorique de la rentabilité.

#### 1-Définitions :

La rentabilité est une situation dans laquelle une entité produit un bénéfice. La rentabilité surgit quand le montant global du revenu est plus grand que le montant des dépenses global dans une période donnée, Cependant, La rentabilité est l'une des mesures qui peuvent être employées pour évaluer la performance d'une institution financière.

#### **Rentabilité= Résultats/ Investissements mis en oeuvre**

- La rentabilité peut se définir comme étant la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices sur une période donnée ; Elle est donc le rapport entre le revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir (Makelele, 2014).<sup>1</sup>
- Selon VOYER Pierre, cette notion est définie comme suit : « La rentabilité est un indicateur qui représente la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices à partir des moyens mis en œuvre, et permet de mesurer la performance des ressources investies par les apporteurs de capitaux. »<sup>2</sup>
- Selon Jean-Paul PIROU (2005), la rentabilité c'est la capacité d'un capital à obtenir un revenu. On compare le profit obtenu (un flux) au capital engagé (un stock), ce qui permet de calculer un taux de profit.<sup>3</sup>
- la finalité de chaque entreprise est d'être rentable .a priori la mesure de la rentabilité apparait simple un rapport entre le résultat net et l'ensemble des moyens mis en œuvre .par contre des qu'il s'agit de quantifier des divergences apparaissent le paradoxe de la rentabilité.
- Selon Alain Charles MARTINET et Ahmed SILEM, la rentabilité est la capacité d'un Capital placé ou investi à procurer des revenus exprimés en terme financiers.<sup>4</sup>

2- **Le seuil de la rentabilité** est le chiffre d'affaire minimum à partir d'où la production d'une entreprise devient rentable, c'est-à-dire qu'il cesse de perdre de l'argent.

Définition : Le seuil de rentabilité est le chiffre d'affaires ou le niveau d'activité que l'entreprise doit atteindre pour couvrir l'intégralité de ses charges (variables et fixes) et pour

---

<sup>1</sup> ZINDA KALUME Auréole « la rentabilité de l'hôtel mont khuzi »2015 page 7

<sup>2</sup> DJOUZI Sarah , HADJ BENAMANE Lydia « analyse de la rentabilité d'une entreprise industriel cas del'ENIEM » université tizi ouzou 2020 page 5

<sup>3</sup> IDEM page 7

<sup>4</sup> Midous mouhamed seghir ,sfihi sofiane « analyse de la rentabilité d'une entreprise de distribution cas de naftal » université tizi ouzou 2021 page (7 ; 8)

## Chapitre 1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

lequel elle ne dégage ni bénéfice, ni perte. En effet, le seuil de rentabilité est le niveau de chiffre d'affaires pour lequel la marge sur coût variable finance exactement le montant des charges fixes. La comparaison du chiffre d'affaires réalisé avec le seuil de rentabilité permet de déterminer la nature du résultat.<sup>1</sup>

### 2-1-Calcul du seuil de rentabilité :

Le calcul du seuil de rentabilité s'effectue à partir des éléments du compte de résultat différentiel. Il est nécessaire d'exprimer la marge sur coût variable en pourcentage du chiffre d'affaires.

-Le résultat est nul si :

$$\text{Marge sur cout variable} = \text{cout fixe}$$

-Ou encore si :  $(\text{Seuil de rentabilité} \times \text{Marge sur cout variable}) - \text{charge fixe} = 0$

-On en déduit la relation

$$\text{Seuil de rentabilité} = \text{marge fixe} / \text{la marge du cout variable}$$

Si CA = seuil de rentabilité = résultat nul

Si CA > seuil de rentabilité = bénéfice

Si CA < seuil de rentabilité = perte

Plus le chiffre d'affaires est proche du seuil de rentabilité, plus le résultat est faible et inversement.

### 2-2-Le rôle du seuil de rentabilité :

- Le seuil de rentabilité permet à l'entreprise d'apprécier sa sécurité dans le cas où la conjoncture devient défavorable.
- Examiner comment l'évolution du comportement des charges affecte la rentabilité de l'entreprise.
- Atteindre son seuil de rentabilité est un objectif majeur de toute entreprise.

### 2-3-Le seuil de rentabilité et le point mort :

Le point mort est la **date à laquelle le seuil de rentabilité est atteint**, c'est à dire la date où l'entreprise arrive à réaliser un chiffre d'affaire qui couvre la totalité des charges.

---

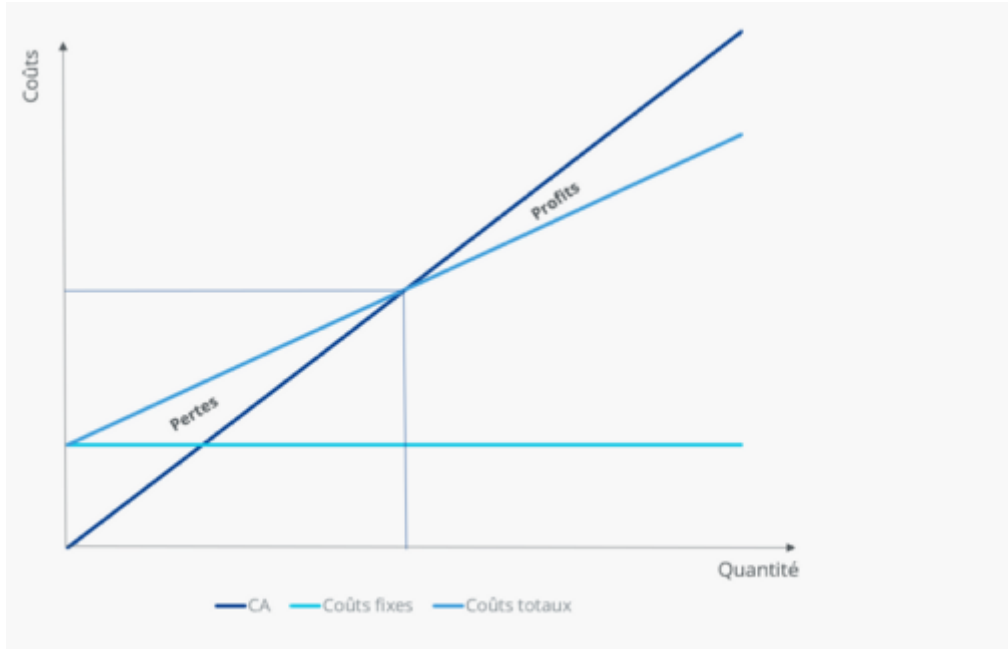
<sup>1</sup> Jean\_guy degos ,stephane griffiths « gestion financiers :de l'analyse a la stratégie édition 2011. Page 84

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

La formule de calcul du point mort est la suivante :

**Point mort = (seuil de rentabilité \* la période n)/CA.**

**Figure1 : seuil de rentabilité et le point mort**



Source : site compta facile.com

### 3-Typologie de la rentabilité :

#### 3-1/ La rentabilité économique

La rentabilité économique est généralement définie comme le rapport entre les bénéfices réalisés et les ressources totales investies dans une activité .

C'est la capacité de l'actif économique à dégager un surplus et d'assurer la rémunération des actionnaires et des investisseurs qui en assurent le financement. Son analyse se caractérise par l'étude du coût, des moyens d'exploitation mis en œuvre, et de la production de la vente ou de la prestation de service réalisé grâce à ses moyens.<sup>1</sup>

La formule de la rentabilité économique :

**La rentabilité économique =bénéfices opérationnel/ capital investis\*100**

la rentabilité économique est un indicateur clé pour mesurer la performances d'une entreprise ,elle offre des informations précieuse pour les investisseur sur le bénéfices que l'entité pourra générer par rapport a ses cout et son capital investis ;bien que la rentabilité est un outils utile

<sup>1</sup> GANSONRE Gaiwara ,TALBI Dyhia, « analyse de la rentabilité d'une entreprise publique cas de sonalgaz » ummto 2018 page(16-25) .

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

elle présente certains limites ,elle ne prends pas en considérations les flux de trésorerie et la variations des taux d'intérêt ce qui peut affecter la performance de l'entité.

### 3-2/ La rentabilité financière

La rentabilité financière est une mesure de la performance d'un investissement qui évalue la capacité des capitaux propre. Elle est ainsi le souci de l'investisseur, à travers lequel les actionnaires qui ont confié un capital à une entreprise apprécient le bien-fondé de leur décision et l'opportunité de son maintien. Cette rentabilité est primordiale pour la survie de la firme pour que l'entreprise se développer les investissements doivent financés le projet d'investissement. Dans ce processus un renforcement des fonds propres est inévitable et implique souvent un appel aux actionnaires existants ou aux nouveaux actionnaires. Ces appels seront entendus si la preuve est rapportée que l'entreprise est apte d'apportés des rémunérations importantes.

Une entreprise ou une banque ne peut pas survivre sans le soutien de ses actionnaires, ces derniers espèrent une rémunération qui compense le risque encouru. La rentabilité financière est donc la capacité de l'entreprise à servir un résultat à ses actionnaires. <sup>1</sup>

Une rentabilité financière est une rentabilité calculée après prise en compte du financement, c'est-à-dire après prise en compte du coût de la dette , c'est le rapport entre le résultat net et les capitaux propres mis en œuvre pour l'obtenir.

$$\text{Rentabilité financière} = \frac{\text{le bénéfice net}}{\text{les capitaux propre}} * 100$$

La rentabilité financière s'impose donc aux dirigeants, soit comme un objectif soit comme une contrainte à satisfaire. L'existence d'une rentabilité financière est rassurante pour les associés pour eux elle représente une marge de sécurité et un résultat de leurs investissements.

### 3-3-La rentabilité commerciale :

La rentabilité commerciale ou rentabilité opérationnelles permet de comparer le résultat net de l'entreprise avec son chiffre d'affaires. Elle est utile pour estimer le risque d'une baisse de chiffre d'affaires pour l'entreprise. Une baisse du chiffre d'affaire peut engendrer des pertes lourdes.

La rentabilité est aussi un indicateur de performance de l'entreprise. Elle est basée sur le bénéfice obtenu par les ventes de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> GANSONRE Gaiwara ,TALBI Dyhia, « analyse de la rentabilité d'une entreprise publique cas de sonalgaz » ummto 2018(16-25).

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Cette marge commerciale de l'entreprise est la différence entre les ventes d'un produit et son coût d'achat. Ce qui nous permet de déduire si le produit vendu par l'entité est rentable.

### 3-4-La rentabilité bancaire :

La rentabilité d'un établissement bancaire dépend de la création de la valeur et des gains dégager qui assure la poursuite de son activité et elle lui garantie sa position sur le marché financier.

Pour les banquiers la performance financière d'une entreprise, c'est le résultat relatif a son activité, il permet de dégager des bénéfices et de financer la croissance. C'est aussi l'évolution corrélée du chiffre d'affaires et des parts de marché. Pour évaluer la performance financière, Pour appréhender le risque de crédit, les banquiers utilise un système de cotation bancaire interne qui comprend des critères financiers et des critères qualitatifs. . Les critères financiers concernent la structure financière (niveau des capitaux propres, niveau du fonds de roulement net global) et les critères qualitatifs concernent la capacité à rembourser (endettement / CAF)

En effet, plus de risque augmente plus il est rentable, il n'existe pas un crédit sans risque de non remboursement.

La rentabilité bancaire peut être définie comme « un indicateur de la capacité de la banque à supporter les risques et accroître ses fonds propres ». <sup>1</sup>

Melyon définit la rentabilité d'une banque comme étant l'aptitude à produire un profit ou un résultat. Pour juger la rentabilité d'une entreprise, il convient donc de rapprocher le résultat dégagé avec les moyens mis en œuvre pour obtenir ce résultat, c'est-à-dire du capital qui s'y trouve investi. <sup>2</sup>

L'analyse de la rentabilité pour la banque aide à la prise de décision pertinente pour assurer la croissance de la structure et la continuité de l'activité.

Pour les banques La rentabilité des capitaux émis est une variable essentiel pour toutes les entreprises, Car la rentabilité est l'une des principales sources de production du capital.

Une bonne industrie bancaire se compose de banques rentables et disposant de fonds propres suffisants. La rentabilité d'une banque reflète sa position concurrentielle sur les marchés bancaires et sa qualité de gestion. Tout établissement de crédit doit avoir une rentabilité. En

---

<sup>1</sup> HADJ BELKACEM Nacera « la rentabilité bancaire cas de CPA »ummo2016page (42-43)

<sup>2</sup> Idem page (44-50)

premier lieu, elle est la garantie du maintien de la solidité de la structure financière, qui doit résulter d'une augmentation proportionnelle des fonds propres par rapport aux risques. Elle lui permet de conserver un certain profit de risque tout en lui permettant de conserver sa position sur le marché financier et d'éviter le risque de faillite.<sup>1</sup>

### **Section2 : évaluation de la rentabilité.**

#### **1- Analyse de la rentabilité par les ratios financiers :**

La méthode la mieux adaptée pour l'interprétation des états financiers des entités c'est l'analyse par les ratios financiers. Cette technique consiste à effectuer une analyse comparative, sous la forme d'un rapport entre deux grandeurs économiques à l'aide d'indicateurs fondamentaux grâce a ces indicateurs les dirigeants pourrons étudier la performance de leurs entreprises et fixer des objectifs a long terme.

**1-1-Définition :** un ratio financier est un pourcentage calculé par un rapport entre deux masses. Il repose sur des données passées qui fournit une indication sur la rentabilité d'une entreprise, la structure de ses coûts, ses liquidités, son équilibre financier, sa productivité, et sa solvabilité.

Les ratios financiers sont souvent, utilisés par des investisseurs qui veulent acheter ou fusionner une entreprise, notamment pour l'évaluation de la performance, la trésorerie et l'activité de la firme. Ils sont des indicateurs utilisés pour détecter les points forts et les faiblesses d'une structure financière Les ratios financières d'une grande utilité tant pour les dirigeants que pour les lecteurs de comptes.

Parmi les ratios d'analyse financière figurent ceux servant à analyser la rentabilité de l'entreprise.ces ratios sont d'avenages portes sur des éléments qui figurent dans le compte de résultats.

#### **1-2-Les ratios calculés à partir du compte de résultats :**

Ces ratios sont très utiles pour se comparer aux concurrents et s'assurer que l'entreprise maîtrise ses couts et ses prix de ventes.

-Ils mesurent la profitabilité de l'entreprise et traduisent la productivité du chiffre d'affaires.

-Il serre a calculer la rentabilité de l'activité par rapport a son résultat net .

---

<sup>1</sup> : AFLIHAOU Rachida « les stratégies bancaires cas du crédit populaire algérien » ummto,2015 page47

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

- **Le taux de La rentabilité net = Résultat net/chiffre d'affaire CA(HT)×100**

Par rapport à l'excédante brute d'exploitation EBE :

$$\text{Le taux de rentabilité d'exploitation} = \text{EBE}/\text{chiffre d'affaire(HT)} \times 100$$

Par rapport à la capacité d'autofinancement CAF :

$$\text{Le taux de rentabilité de l'activité} = \text{CAF}/\text{chiffre d'affaire(HT)} \times 100$$

- **Le ratio d'activité :**

Le ratio d'activité exprime la variation du chiffre d'affaire entre deux période ce qui

$$\text{Ratio d'activité} = \frac{\text{CA HT de l'année N} - \text{CA HT de l'année N-1}}{\text{CA HT de l'année N-1}}$$

-Si ce ratio est négatif cela signifie une baisse de chiffre d'affaire qui doit être justifié

- si il est positif cela signifie une augmentation d chiffre d'affaire alors l'entreprise a réalisée un bénéfice qui lui permet de continuer son activité.

-Si il est nul cela signifie qu'il n'y'a pas de rentabilité.

- **Le taux de rentabilité commerciale :**

Ce taux détermine le niveau de résultat net dégagé pour chaque somme de chiffre d'affaires. Il s'exprime par le rapport :

$$\text{Taux de rentabilité commerciale} = \frac{\text{résultat net}}{\text{CA (HT)}}$$

Appelé également le taux de marge bénéficiaire, ce ratio constitue une composante du ratio de rentabilité financière.

- **Le taux de marge commerciale :**

Le ratio de marge commerciale concerne les entreprises ayant une activité commerciale. L'examen de ce ratio permet d'apprécier le taux de marge commerciale de l'entreprise et par conséquent sa stratégie commerciale.

En effet, une marge élevée permet d'engager des charges sans souci et un meilleur service commercial. Cependant, une marge trop serrée ne permet pas à l'entreprise d'être à l'aise dans l'engagement de ses charges.

Par ailleurs, cet indicateur permet à l'entreprise de se comparer aux autres entreprises du même secteur et de juger de sa performance commerciale par rapport aux autres entreprises :

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Le suivi de cet indicateur dans le temps permet d'apprécier la politique commerciale de l'entreprise.

En effet, une augmentation du taux de marge accompagnée d'une diminution du produit Des ventes de marchandises signifie que l'entreprise essaye de préserver ses marges

Commerciales grâce à une augmentation du prix. Cette action peut être délibérée ou non. Elle traduit probablement une stratégie de différenciation ou de sélectivité de la clientèle

- **Le ratio de productivité :**

Le ratio de productivité ou le ratio d'efficacité opérationnelle, Il mesure la performance du personnel de l'entreprise, exprimé en pourcentage, avec des unités monétaires, il donne une indication de la quantité de travail qu'un seul employé peut produire sur un nombre d'heures travaillées.

**Ratio de productivité=chiffre d'affaire ou EBE/nombre de salarié**

On peut le calculer a partir de nombre d'heure de travail :

**Ratio de productivité horaire : Chiffres d'affaires/Nombre d'heures travaillées**

L'intérêt de ce ratio pour les entreprise c'est de situer sur le marché par rapport a ses concurrents en matière de qualité des services produits, le progrès technique et l'efficacité du travail.

- **Le ratio de répartition de la valeur ajoutée :**

Ce ratio mesure la part de la valeur ajoutée distribué pour chaque partie prenante de l'entreprise par exemple les dividendes, les revenus des salariés..Etc.

Pour l'entreprise : résultat net /valeur ajoutée.

Pour l'état : taxes et impôts / valeur ajoutée.

Pour les prêteurs : charges financières / valeur ajoutée.

Pour les salariés : charges de personnels/ valeur ajoutée.

Le ratio assure une meilleure répartition de la valeur ajoutée pour toutes les parties de l'entreprise.

# Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

## 1-3- Les ratios hybrides :

Certains ratios puisent leurs informations dans les deux principaux états comptables : le bilan et le compte de résultat. Ils ont une importance fondamentale dans la gestion financière des entreprises. Par exemple :

- Capacité de remboursement :  $\text{Endettement net} / \text{Capacité d'autofinancement}$
- Délai de paiement des clients :  $[\text{Créances Clients} / \text{Chiffre d'affaires T.T.C}] * 360$
- Délai de règlement des fournisseurs :  $[\text{Dettes fournisseurs} / \text{Achats T.T.C}] * 360$
- Délai de rotation des stocks :  $[\text{Stock moyen} / \text{coût d'achat (ou coût de production)}] * 360$
- Rentabilité des capitaux propres :  $\text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$

## 2-L'effet de levier :

L'un des éléments crucial de la rentabilité est le poids de l'endettement, pour améliorer la rentabilité des capitaux propres, l'entreprise sollicite des financements auprès de tiers, principalement, sous la forme d'emprunt bancaire.

L'analyse de l'effet de levier permet d'en donner une première approche, déjà riche en implications pour l'analyse et la gestion financières. Parmi les facteurs qui déterminent le niveau des performances, on doit mentionner la structure du financement de l'entreprise.

L'effet de levier est le montant de la dette qu'une entreprise détient dans sa combinaison de dette et de capital-actions. Une entreprise dont le niveau de dette dépasse la moyenne de son industrie bénéficie d'un effet de levier élevé. L'effet de levier n'est pas nécessairement mauvais. Lorsque les revenus augmentent, on effectue les paiements avec des excédents appréciables et l'on acquiert de la dette supplémentaire pour profiter des occasions du marché.

Toutefois, lorsque les revenus sont faibles, une entreprise à fort effet de levier pourrait accuser des retards de paiement à l'égard de sa dette et ne pas pouvoir emprunter de fonds supplémentaires pour assurer sa survie.<sup>1</sup>

On utilise deux ratios pour mesurer l'effet de levier d'une entreprise: le ratio emprunts/capitaux propres et le ratio d'endettement. La comparaison ces ratios avec ceux d'autres entreprises d'un même leur utilité.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> BELKHIR Nassima, BELLAL Yasmina « l'impact de l'endettement financiers sur la rentabilité de l'entreprise cas de spa groupe etrhb hedad »2018page (39-40)

<sup>2</sup> Elie cohen « gestion financière de l'entreprise et développement financier »1991page ( 77 ;78)

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Selon BOBIE. Z et MERTON. R : « L'effet de levier financier signifie simplement l'impact de l'endettement sur la rentabilité financière. Les actionnaires d'une entreprise utilisent l'endettement pour augmenter leur rentabilité financière, mais dans le même temps, ils contribuent à augmenter la sensibilité financière aux variations de la rentabilité économique »<sup>1</sup>.

### 3-Les limites des ratios :

Les ratios servent à illustrer une information, à valoriser un objectif, aide à prendre les décisions, à effectuer les comparaisons et de préparer des diagnostics.

Malgré ces utilités, ils comportent certaines limites, citées ci-dessous:

-Erreur d'interprétation : le ratio doit être utilisé dans un univers bien défini au risque de donner des interprétations erronées, cependant si on raisonne au niveau international un ratio de taux de rentabilité net (résultat net/ chiffre d'affaires) n'aura pas la même signification en tenant compte des lois fiscales et comptables qui diffèrent d'un pays à l'autre.

- Le calcul des ratios ne permet pas d'avoir une vision sur le futur, c'est pourquoi ils doivent être renforcés par d'autres outils afin de convertir le passé au futur.

- L'interprétation d'un ratio nécessite l'analyse de l'environnement qui le constitue dans la mesure où l'évolution d'un même ratio donnant les mêmes chiffres dans différents secteurs, mais ne donne pas lieu nécessairement aux mêmes analyses et conclusions.<sup>1</sup>

### 4- Analyse de la rentabilité par la comptabilité analytique :

La comptabilité analytique fournit les informations nécessaires sur les résultats réalisés par l'entreprise sous forme chiffrée elle nous permet d'apprécier le degré de pertinence de cette dernière.

Cette outils fondamentales pour analyser les données financières publiées par l'entreprise est très utile pour les dirigeants pour analyser la rentabilité de chaque produit cela permet de prendre des décisions stratégiques pour améliorer la rentabilité globale de l'entreprise.

La comptabilité analytique est un outil de gestion qui s'intéresse aux fonctionnements internes plus précisément aux coûts. leurs calculs constituent un véritable outil de pilotage pour l'entreprise.

---

<sup>1</sup> Midous mouhamed seghir ,sfihi sofiane « analyse de la rentabilité d'une entreprise de distribution cas de naftal » université tizi ouzou 2021 page (40-41)

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Certains principes peuvent servir de repères pour l'organisation de l'analyse des coûts :

- possibilité d'isoler les différents coûts.
- suivi des coûts de chaque fonction ou secteur.
- mise en place d'une structure par centres de responsabilité (indicateurs de suivi, nominations de responsables)
- suivi du produit net bancaire sur la production nouvelle.
- suivi des coûts cibles ou d'objectifs de réduction de coûts.
- définition des axes produits/services pour permettre un découpage plus fin des coûts par métiers, par clients...ect

le choix d'une stratégie est le ressort de chaque entreprise qui doit s'attacher simplement à assurer la cohérence interne des choix, l'information de la direction générale ,elle doit notamment faire un choix stratégiques et la conforme a son système de contrôle de gestion ou de comptabilité analytique pour cela elle doit choisir la meilleur méthode pour calculer ses couts .

### **A- Méthode des coûts complets**

Un système de mesure des coûts de revient des opérations financières doit reposer sur un découpage de l'établissement en centres d'activité et sur un processus de déversement des charges. Selon les options choisies et les axes d'analyse retenus, cette méthodologie sera plus ou moins complexe à mettre en œuvre et nécessitera des moyens de traitement d'information adaptés.

Cette méthode de couts repose sur la distinction entre charge direct (main d'œuvre) et les charges indirect (frais généraux) ;

Toutes les charges de la comptabilité générales seront ventilé entre des :

- Charge non incorporable : c'est des charge exceptionnel qui ont rien à voir avec l'activité de l'entité ils ne doivent pas être pris en considération dans cette méthode.
- Charge incorporables : ces charges serviront de base de calculs des couts, on distingue des charges directes et des charges indirectes :
  - Charge direct : ils pourront être attribués directement aux couts d'un produit
  - Charge indirect : ils feront objets d'une repartions entre des centre d'analyse :

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Les centres auxiliaires : activité fonctionnelle de l'entreprise.

Les centres principaux : la fonction propre de l'entreprise on distingue :

Les centres opérationnelles unité d'ouvres et les centre de structure en fonction d'une assiette conventionnelles.

### **B- Méthodes de calcul des coûts partiels :**

Dans le système de coûts partiels, une partie seulement des charges introduites dans le réseau analytique est acheminée jusqu'aux coûts de revient. On distingue généralement deux méthodes de calcul qui sont :

1) **la Méthode du coût variable** : cette méthode est basée sur la distinction entre charges d'activité et charges de structure. Le coût variable est constitué par les seules charges qui varient avec le volume d'activité de l'entreprise. Les charges d'activité, qui peuvent être directes (matières premières, main-d'œuvre directe) ou indirectes (énergie, matières consommables) sont affectées aux comptes de coûts. Les charges de structure sont considérées comme des charges de période et, ils sont imputés au compte de résultat analytique.

2) **Méthode du coût direct (direct costing)** : La méthode du coût direct consiste affecter aux produits et aux activités l'ensemble des charges directs.

Cette méthode on l'applique généralement aux entreprises avec des multi produits, l'inconvénient soulevé lors de l'analyse des comptes de résultats à partir de prix de revient complets n'existe pas dans le direct costing, toute chose égale d'ailleurs, stabilise la marge sur cout unitaire par produit.

La marge globale de couverture de toutes les charges fixes ne dépend que des quantités de produits vendus, étant entendu que les stocks de produits finis sont évalués uniquement en coûts proportionnel de production. <sup>1</sup>

Dans cette analyse, un produit à marge négative n'est pas rentable.

Cette méthode nous permet aussi de calculer le seuil de rentabilité : charge fixe sur le taux de marge des couts variable. <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Bouchelghom fella « les déterminants interne des banques en Algérie »volume15 n02 2021 page 16

<sup>2</sup> Méthode de la comptabilité analytique « site compta facile » consulté le 23 juin 2023

### c -la méthode ABC « activity based cost » :

La démarche de type ABC (Activity Based Costing ou Comptabilité analytique par activités) mesure le coût des produits, services ou clients, en reliant les coûts des centres de responsabilité à des activités ou des processus, qui ont permis de fournir le produit ou service au client. La méthode établit d'abord un lien analytique entre les coûts des centres de responsabilité et les activités ou processus concernés, puis les coûts de ces activités sont assignés aux produits, services ou clients étudiés qui ont bénéficié de ces activités ou en ont créé la nécessité.<sup>1</sup>

Cette méthode est une réponse pertinente aux limites des méthodes traditionnelles, elle permet de la modélisation de l'organisation comme un ensemble d'activités, insérées dans des processus, liées par des relations de causalité et la mesure du coût de chaque activité.

#### Les étapes de la méthode ABC :

La mise en œuvre de la méthode ABC nécessite de respecter quelques étapes :

- L'identification des activités clés de l'entreprise : Elle consiste à décomposer l'entreprise en activités clés afin d'identifier celles qui sont au cœur de consommation des coûts. Dans cette étape pour identifier les activités clés on peut effectuer des observations sur chaque département de l'entreprise.
- Le choix des indicateurs de coût : Une fois les activités identifiées, il convient ensuite de choisir les inducteurs de coût les plus représentatifs, ce sont des indicateurs de mesure qui permettent de quantifier les activités identifiées.

La notion d'inducteur se rapproche à celle d'unité d'œuvre. L'inducteur de coût de la méthode ; Il permet d'affecter le coût de l'activité en fonction du nombre d'inducteurs consommés.

- L'affectation des ressources aux activités : Selon la méthode ABC, ce sont les coûts par activité qui compte le plus et non les coûts par produit.

Il convient donc de déterminer le montant des charges indirectes consommées pour chacune des activités identifiées. Ensuite, d'affecter des ressources aux activités concernées.

Selon la méthode ABC, les produits consomment les activités, et ces activités consomment les ressources.

---

<sup>1</sup> Henri calvet « établissement de crédit : appréciation ,évaluation de l'analyse financière »France novembre1997 page 228

- le regroupement des inducteurs et le calcul du coût unitaire : Une fois les inducteurs bien choisis, les ressources affectées, il convient ensuite de regrouper les activités ayant les mêmes inducteurs dans un centre de regroupement. Pour chaque centre, il convient de déterminer le coût unitaire de ses inducteurs en divisant la ressource par le nombre d'inducteurs.
- Le calcul du coût de revient à base d'activité : La dernière étape consiste à additionner les ressources indirectes par activité avec les coûts directs pour constituer le coût de revient de l'objet d'étude (produit, services, etc.).<sup>1</sup>

### 5- Les critères d'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement

La mise en œuvre d'un projet nécessite des moyens financiers plus ou moins importants suivant le projet en question. Le promoteur du projet fait appel, pour la plupart du temps, à des prêts ou des financements. L'octroi d'un prêt ou d'un financement quelconque nécessite des garanties et l'analyse de la rentabilité financière constitue l'une des garanties pour les investisseurs ou les banques.<sup>2</sup>

La préoccupation majeure des investisseurs est la réalisation d'un projet rentable. Pour apprécier la rentabilité du projet et le risque il s'avère important de passer à son analyse et mesure tant du point de vue financier qu'économique en tenant compte de divers critères.

Plusieurs méthodes et critères existent lors de l'analyse de la rentabilité d'un projet d'investissement au sein de l'entreprise. On peut distinguer d'une part, ceux utilisés pour mesurer la rentabilité économiques, et d'autres part ceux de la rentabilité financière. Cependant, une mesure du choix du mode de financement s'avère nécessaire d'où son incidence sur la rentabilité de projet.

#### 5-1 Les méthodes et critères de mesure de la rentabilité économique :

On distingue 4 méthodes de mesure de la rentabilité d'un projet d'investissement :

1. La valeur actuelle nette (VAN) .
2. Le taux interne de rentabilité (TIR) .
3. Le délai de récupération du capital investi.
4. L'indice de profitabilité.

---

<sup>1</sup> Livre blanc 1998 « mesure de la rentabilité des activités bancaires » page 147

<sup>2</sup> Ozzani sakina ,boujrah samia « étude d'un projet d'investissement et son financement cas de la SARL IFRI » université de bejaia 2016 page 51

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Par ailleurs, on distingue généralement des critères dits techniques, industriels ou traditionnels qui ne font pas appel à l'actualisation des flux financiers.

### 5-1-1 Critères sans actualisation

Le taux de rentabilité moyen se définit comme le rapport du résultat annuel moyen à l'investissement moyen pendant la durée de vie du projet ; on l'appelle aussi « taux de rentabilité comptable ». Il est calculé de la manière suivante :

$$\text{TRM} = \frac{\sum_{i=1}^n (\text{Bt}/n)}{(1+\text{VR})/n}$$

Où BT est le bénéfice net comptable,

I est l'investissement initial,

n est la durée du projet en années

Et VR est la valeur résiduelle.

La règle de décision est que l'entreprise réalise tous les projets qui promettent un taux de rendement comptable plus élevé qu'un certain seuil déterminé à l'avance. L'avantage de cette méthode d'évaluation est qu'elle est facile et simple pour le calcul de la rentabilité d'un projet et ses inconvénients résident dans le fait que l'évaluation est basée sur les résultats et non sur les flux de trésorerie, qu'elle est basée sur des informations comptables et non économiques ou réelles et le calcul néglige le facteur temps dans la réalisation des résultats.

**Le délai de récupération simple du capital investi (DRS)**, ou retour sur investissement, est le temps nécessaire pour que les flux nets du projet égalent le montant du coût d'investissement. Dans ce cas, un projet est financièrement bon lorsque sa dépense est récupérée à l'intérieur d'un délai critique donné, celui-ci étant d'autant plus court que le projet est risqué.

Sa formule se fait selon les cas :

- **Le 1er cas** : Cash-flows constants :  $\text{DRS} = \text{I}_0 / \sum \text{CF}$

- **Le 2ème cas** : Cash-flows variables :  $\sum_{i=1}^n \text{CF}_k = \text{I}_0$

$\text{cf}_k$  est le cash flow généré dans la période k ;

**DRS** est le délai de récupération simple ;

**I<sub>0</sub>** est le capital initial (investi).

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Les avantages de cette méthode est la simplicité et la rapidité de calcul. Elle Donne une idée de risque que comporte un projet d'investissement, Diverses enquêtes ont montré que la préférence des entreprises va aux projets dont le délai de récupération ne dépasse pas les 3 à 5ans. Les PME l'utilisent fréquemment. <sup>1</sup>

### 5-1-2 Critères fondés sur l'actualisation

Pour ces critères fondés sur l'actualisation, leur intérêt réside dans la prise en considération du temps qui est un des paramètres essentiels de la décision d'investir. L'actualisation se définit comme : « Technique consistante à déterminer la valeur future. L'actualisation, en calculant la valeur actuelle de toute somme future, permet de rendre comparables des flux qui n'apparaissent pas à la même date ». Ainsi, le taux d'actualisation mesure la préférence pour le présent. « Un taux d'actualisation élevé signifie une forte présence pour le présent par rapport au futur. Un taux faible montre que l'on accorde une grande importance au futur par rapport au présent » <sup>2</sup>

#### La valeur actuelle nette VAN :

Définitions :

La valeur actuelle nette (VAN) correspond à la différence entre la valeur actuelle des rentrées de fonds et la valeur actuelle des sorties de fonds liées à un projet d'investissement. Elle exprime ainsi la valeur réelle de l'enrichissement que procure le projet à son promoteur. Etant donnée sa formulation, toute valeur positive de la VAN indique au promoteur qu'il obtiendra un rendement supérieur à ses attentes, ce qui devrait favoriser l'acceptation du projet.

La VAN d'un investissement représente le supplément de valeur procuré par l'investissement.

. La valeur actuelle nette (VAN) est la différence entre la somme des cash-flows actualisés positifs et négatifs et la valeur d'origine de l'investissement à la date  $t = 0$ . Parmi les projets indépendants, on retient tous les projets qui ont une valeur actuelle nette positive.

La formule de calcule est la suivante :

$$VAN = -I_0 + \sum_{t=0}^n CF_t(1+k)^{-n}.$$

---

<sup>1</sup> Debih fares « l'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement cas du groupe ETRHB heddad » école de commerce oran 2015 page 34

<sup>2</sup> Ozzani sakina ,boujrah samia « etude d'un projet d'investissement et son financement cas de la SARL IFRI » université de bejaia 2016 page33

## Chapitre 1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

CF : Cash-flow correspondant à l'année t.

I0 : Le cout d'investissement.

K : taux d'actualisation.

n : Nombre d'année.

L'avantage de la valeur actuelle nette réside dans le fait qu'elle permet aux décideurs de décider objectivement quant à l'acceptation ou le rejet du projet, et tient compte de tous les flux de trésorerie et de leur chronologie dans le temps. Comme tout critère, la valeur actuelle nette a ses limites qui sont qu'elles ne permettent pas la comparaison entre deux projets dont la durée de vie est différente et ou de mise initiale différente et elle est très influencée par le taux d'actualisation..<sup>1</sup>

**Le taux de rentabilité interne (TRI)** : est le taux pour lequel les dépenses et les recettes totales actualisées s'équilibrent, c'est-à-dire le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle net du projet d'investissement. Le TRI correspond au taux d'actualisation pour lequel la somme des flux financiers dégagés par le projet est égale aux dépenses d'investissement.

En d'autres termes, le TRI désigne le taux d'actualisation qui rend nulle la VAN.

Le TRI représente, surtout, le coût maximum du capital que peut supporter un investissement. Si on désigne par t le TRI d'un investissement, la valeur de t sera la solution de l'équation suivante :  $[CF_1 (1+t)^{-1} + CF_2 (1+t)^{-2} + \dots + CF_n (1+t)^{-n}] - I_0 = 0$  On plus simplement :  $0 = 0$

Avec : CFK est le cash flow généré à la période K,

t est le taux d'actualisation,

K est l'ordre de l'année,

n est la durée de vie de l'investissement

et I0 est le capital initial.

Un investissement est acceptable lorsque son TRI est plus élevé que le taux de rendement minimum fixé par l'entreprise. En cas d'investissements mutuellement exclusifs, on accepte celui dont le TRI est plus élevé. C'est un critère propre à l'investissement et qui est indépendant de tout autre taux d'intérêt, contrairement à la VAN qui suppose le

---

<sup>1</sup> obst page 35

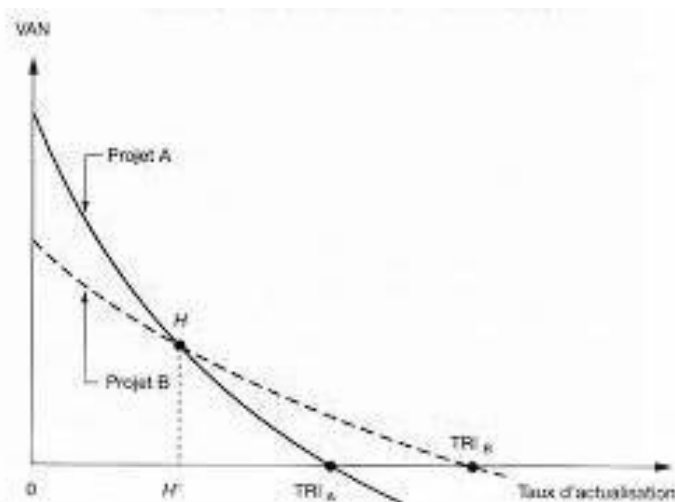
## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

réinvestissement des cash-flows au taux d'actualisation. Le TRI tient compte de la valeur temporelle de l'argent. C'est un indicateur facile à assimiler du fait qu'il est un pourcentage. L'équation du TRI peut avoir plusieurs solutions.

En conséquence, plusieurs TRI, et parfois aussi cette équation peut n'avoir aucune solution c'est-dire aucun TRI, ce qui rend le critère inutilisable. Le TRI n'a pas une signification financière réelle. Le taux de rentabilité interne, est une méthode issue directement du développement de la formule de la VAN. Ainsi quand il s'agit de décider de l'acceptabilité ou de rejet d'un projet unique, les deux méthodes aboutissent aux mêmes résultats. Cependant, s'agissant de comparer entre deux projets exclusifs, ces deux outils peuvent aboutir à des conclusions tout à fait différentes et parfois contradictoires.

Nous pouvons représenter la relation entre la VAN et le TRI par le graphique suivant, en posant sur l'axe des abscisses, les taux d'actualisation et sur l'axe des ordonnées les revenus actualisés.<sup>1</sup>

Figure 2 : relation entre la VAN et le TRI



Source : Site compta facile .com

**L'indice de profitabilité (IP)** est un indicateur qui permet de mesurer la rentabilité du capital investi par une entreprise. L'indice de profitabilité met en relation la valeur actuelle

<sup>1</sup> Debih fares « l'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement cas du groupe ETRHB heddad » école de commerce Oran 2015 .

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

nette des cash-flows futurs et le capital investi. C'est le rapport entre la valeur actuelle des flux de trésorerie espérés et la valeur actuelle du montant investi.

L'indice de profitabilité est un critère de choix parmi les différents types d'investissement que peuvent réaliser les entreprises. En d'autres termes, l'IP présente tous les avantages de la VAN et constitue en plus un indicateur relatif, car mesurant l'enrichissement par unité monétaire investie.

Parmi les projets indépendants, l'entreprise retient tous ceux ayant un IP supérieur à 1.

La formule de calcul se présente comme suit :  $-K/I_0 = 1 + VAN/I_0$

L'indice de profitabilité peut être considéré comme le meilleur critère permettant de connaître la rentabilité exacte de chaque unité monétaire investie. L'indice se situe au plan pratique. Il est intéressant à mettre en œuvre d'une part, lorsqu'il s'agit de procéder au classement des projets pour lesquels la VAN est identique, et les volumes des fonds investis différents ; Il permet aussi de sélectionner les projets en fonction de leur consommation de capital et de leur VAN ; cependant il ne tient pas compte de la durée du retour de l'investissement.<sup>1</sup>

### Section 3 : La rentabilité dans les établissements bancaire

Les établissements bancaires jouent un rôle majeur dans le financement de l'économie en sa qualité d'intermédiaire financier entre les offreurs et les demandeurs de capitaux sur le marché financier.

La crise financière mondiale de 2008 et la période de taux d'intérêt bas qui lui a succédé ont entraîné un regain d'intérêt pour le lien entre rentabilité des banques et stabilité financière. Malgré la reprise, la rentabilité des fonds propres de nombreuses banques reste inférieure à leur coût.

La rentabilité des banques affecte la stabilité financière c'est pour cela elle est au cœur des préoccupations des dirigeants sa maîtrise et les solutions d'améliorations devient un aspect stratégique.

#### 1- La maîtrise de la rentabilité bancaire :

La rentabilité des capitaux investis est l'un des critères essentiels d'action des institutions financières. En effet, la rentabilité est l'une des principales sources de production du capital.

---

<sup>1</sup> Debih fares « l'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement cas du groupe ETRHB heddad » école de commerce oran 2015 page39

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Un bon secteur bancaire est composé de banques rentables et dotées de fonds propres en quantités adéquates.

La rentabilité d'une banque est révélatrice de sa position concurrentielle sur les marchés financiers et de la qualité de gestion. L'existence de la rentabilité est condition préalable à tout établissement de crédit.

Elle assure le maintien de la solidité de la structure financière qui doit résulter d'une progression des fonds propres proportionnelle à celle des risques. Elle lui permet de conserver un certain profit de risque et disposer de moyens pour se prémunir contre les problèmes qui se posent à court terme.

La rentabilité permet à un établissement de crédit d'assurer par le versement des dividendes une rémunération à ses apporteurs de capitaux, essentielle dans l'optique de la réalisation de futures augmentations de capital. Enfin, une rentabilité en évolution régulière sera également un élément qui va faciliter la mise en œuvre des plans stratégiques de la banque.

### **1-2-Le résultat brut d'exploitation, le résultat courant avant impôt et le résultat net**

Pour les banques, le Résultat Brut d'Exploitation RBE est égal au PNB, Il est un indicateur de référence de l'activité bancaire proprement dite 'hors provisions et éléments exceptionnels'. Le coefficient net d'exploitation est un ratio important qui rapporte les charges de structure au PNB, il mesure la part du PNB qui est consommée par ces charges et il est préférable qu'il soit nettement inférieur à 70% ,

Le résultat courant avant impôt est égal au RBE diminué des dotations aux provisions et des pertes sur créances irrécupérables 'il prend donc en compte le risque de contrepartie.

Enfin, le résultat net tient compte des produits et charges exceptionnels, des dotations ou des reprises au fonds pour risques bancaires généraux, et de l'impôt sur les sociétés.<sup>1</sup>

### **1-3-La rentabilité : ROE, ROA**

Le retour sur fonds propres( Return on Equity), ROE est un ratio qui mesure la rentabilité des fonds propres de la banque. C'est le résultat net rapporté aux fonds propres. Le retour sur actifs Return on Assets, ROA est l'expression de la rentabilité des actifs de la banque. Il rapporte le résultat net au total du bilan.

---

<sup>1</sup> benenzahi yasmine « mesure de l'efficacité des banques commerciales algériennes par les méthodes paramétriques et non paramétriques » université de telmecen 2016 page 59

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Cette référence renvoie aux fonds propres car l'activité de la banque est affectée par des risques, pour elle-même et pour ses clients

Les profits de la banque doivent servir non seulement à rémunérer ses actionnaires, mais aussi à renforcer lesdits fonds propres, dernier recours en cas de réalisation du risque <sup>1</sup>

**2-Les méthodes d'analyse de la rentabilité bancaire :** L'analyse de la rentabilité s'effectue par des différentes méthodes qui sont : la rentabilité par centre de profit, la rentabilité par produit, la rentabilité par client, par activité, par segment de la clientèle, et par réseau de distribution.

### **2-1 - La mesure des résultats par centre de profit :**

La rentabilité par centre de profit permet de découper le résultat de la banque par centre de profit et de porter ainsi une appréciation sur les performances.

La base de cette méthode est la détermination du résultat par centre de profit et qui met en évidence différents niveaux de marges, liés au degré de maîtrise des charges par responsable du centre. La détermination d'un résultat par centre de profit repose sur quatre calculs intermédiaires : la détermination du produit net bancaire, les charges affectées, du résultat brut d'exploitation et enfin du résultat net. La formation du résultat net bancaire

### **2-2 - la mesure de la rentabilité par produit :**

Le produit net bancaire se calcule à partir de marge d'intermédiation globale, majorée des produits et charges relatifs à diverses activités de services. Il permet de définir une forme de valeur ajoutée propre et peut être ventilé suivant différents axes (métiers, centres de responsabilité, clients, produits).

### **2-3- la mesure de la rentabilité par clients**

La rentabilité client est un indicateur essentiel pour une stratégie marketing. Pour le calculer, on divise le coût d'acquisition d'un client (CAC) avec la marge du chiffre d'affaires réalisé par le client.

La rentabilité d'un client s'analyse par sa durée d'autre part c'est-à-dire valeur vie client estime la performance que l'on peut espérer d'un client durant toute la vie de la relation commerciale.

### **2-4- la mesure de la rentabilité par activité :**

---

<sup>1</sup> OBST page 60-61

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Les banques sont de fortes consommatrices de fonds propres ‘notamment du fait des ratios prudentiels. Leur activité repose sur une prise de conscience que les fonds propres représentent toujours un coût à prendre en compte dans l’appréciation de la rentabilité des activités bancaires, que ce coût soit un coût de rémunération de l’actionnaire ou du sociétaire ou un coût d’opportunité. Il est donc nécessaire d’optimiser leur utilisation. Dans ce contexte, les mesures traditionnelles de rentabilité ‘revenus nets, ROA, ROE, coefficients budgétaires, rendements par action, apparaissent insuffisantes pour mesurer la rentabilité .

- La maximisation de la croissance des revenus nets peut engendrer des prises de risque excessives.
- Le ROA et les coefficients budgétaires n’incluent pas la mesure d’un rendement requis sur le capital social.
- D’une manière générale, les principes généraux de comptabilité ignorent les risques dans la mesure des rendements.

### **2-5-la mesure de la rentabilité par réseau de distribution :**

Dans un contexte concurrentiel particulièrement exacerbé, les réseaux de distribution doivent pouvoir évaluer avec rigueur et précision les performances de chaque banque. Si cette notion mesure la capacité de l’institution financière à générer des résultats, comme énoncé par F. Pinardon (1989), son évaluation diffère selon les points de vue que l’on retient. Aussi, nous choisissons de nous concentrer sur la performance commerciale et financière des réseaux de distribution.<sup>1</sup>

L’analyse de la rentabilité des points de vente devient alors un enjeu majeur pour les réseaux de distribution. De l’estimation de la performance, découle l’identification des gisements de croissance possibles.

### **3- les indicateurs de la rentabilité bancaire :**

#### **3-1-Capacité de remboursement**

La capacité d’autofinancement permette d’apprécier la capacité de remboursement de l’entreprise.

---

<sup>1</sup> Les indicateurs de la performance bancaire site booksredeal consulté le 26 juin 2023

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Le niveau d'endettement ne doit pas dépasser trois ou quatre fois la capacité d'autofinancement. La capacité d'endettement doit être rapproché du taux de rentabilité financière afin d'affiner l'analyse de l'effet de levier.<sup>1</sup>

- Une CAF positive indique que l'entreprise réalise des bénéfices.

**Formule de calcul :** dette financière / CAF

### 3-2- Fonds de roulement net global (FRNG)

Le fonds de roulement (FR) est défini comme le montant des ressources permanentes restant à la disposition de l'entreprise après le financement de ces emplois stables. Ce montant dont le degré d'exigibilité est faible, sert à financer les éléments d'actif dont le degré de liquidité est assez élevé. En d'autre terme, c'est la part des capitaux permanents qui est affectée au financement du cycle d'exploitation.

Le fonds de roulement est donc un indicateur de l'équilibre financier de l'entreprise, son intérêt est d'avoir une signification non à l'égard de la solvabilité au moment de la mesure, mais surtout à l'égard de la solvabilité futur.<sup>2</sup>

C'est la part des capitaux permanents que la société a consacrée au financement de son cycle d'exploitation, autrement dit son actif circulant.

**Formule de calcul :** Capitaux permanent - actifs immobilisés

### 3-3-Besoin en fond de roulement (BFR)

Le besoin de fond de roulement est défini comme étant La masse de fonds de roulement immobilise par l'entreprise pour faire face aux décalages entre l'actifs circulant résultant de l'exploitation et des dettes née de cette dernière. Donc le cycle d'exploitation nécessite pour sont fonctionnement la détention d'actifs physiques et financières que l'on appelle actifs cycliques et qui regroupent deux poste :

- les valeurs d'exploitation (ou stocks)
- Les valeurs réalisables (clients et autres créances)
- Valeurs réalisables ; les ressources induites par l'activité représentent les dettes à courte terme
- les dettes financières.

---

<sup>1</sup> Paul amadeau ,veronique bessiere « analyse de l'information financière » France septembre2007page158

<sup>2</sup> Elie cohen « gestion financière de l'entreprise et développement financier »1991page 131

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

En autre terme C'est la différence entre les emplois et les ressources cycliques, il est généralement financé par le fond de roulement. <sup>1</sup>

**Formule de calcul :**  $VE + VR - DCT$

### 3-4-Créances clients :

Cet indicateur représente les créances de la société vis-à-vis de ses clients, ces créances représentant des fonds appartenant à la société, mais qui ne sont pas à sa disposition. <sup>1</sup>

### 4-les outils d'améliorations de la rentabilité :

#### 4-1-L'innovation :

La principale raison de l'innovation est le désir de l'entreprise d'améliorer sa rentabilité et de renforcer son avantage concurrentiel sur le marché financier .

Cependant, La relation positive entre innovation et performance de l'entreprise repose tout d'abord sur le fait que l'introduction de produits ou services innovants fait généralement face à une concurrence directe limitée, permettant ainsi à l'entreprise de réaliser des bénéfices plus importants (plus de rentabilité). A noter que le nombre d'innovations peut également avoir un effet bénéfique sur la marge bénéficiaire d'exploitation, rendant ainsi l'entreprise innovante d'autant plus rentable que celle non-innovante. <sup>2</sup>

#### 4-2-Augmenter les prix des prestations et le volume de production:

Avant d'augmenter les prix, vous devez d'abord étudier les prix des concurrents et des produits de substitution sur le marché pour vous assurer de rester compétitif.

En effet, vous devez justifier la hausse des prix, surtout si vous avez des concurrents sur le marché. Et pour cela, c'est la qualité des services qui compte ; vos clients ne seront pas réticents à être facturés un peu plus chers si vous proposez une prestation de qualité.

L'augmentation des prix augmente la marge bénéficiaire de chaque prestation ce qui fait que l'entreprise génère plus de rentabilité.

L'accroissement du volume de production nous permettra de réaliser des économies d'échelle et de minimiser les coûts mais après avoir fait une étude sur vos capacités et le marché.

---

<sup>1</sup> Elie cohen « gestion financière de l'entreprise et développement financier »1991 page 134

<sup>2</sup> Revu « Etudes économiques de OCDE »2006édition 10.canada page 29

### 4-3-Privilégier les produits à forte marge

Après avoir étudié le marché on constate que il existe des produit avec une forte marge qui se vent mieux que les autres soit pour leur qualité ou grâce a leur secteur de distribution.

Le taux de marge représente la part de la marge commerciale dans le prix d'achat. Ainsi, il va déterminer la rentabilité de l'entreprise et doit être comparé au taux de marge des entreprises concurrentes du même secteur.

Lorsque les entreprises concurrentes ont un taux de marge plus important, il va falloir prendre des décisions pour améliorer la performance de sa société en misant sur ce qui rapporte.

### 4-4-Étendre son activité

De nombreuses entreprises ont peur de prendre des risques pour étendre son activité a l'extérieur. Cependant, il est tout aussi risqué de se concentrer sur un seul marché. Un concurrent qui offre un produit ou un service plus compétitif met en péril l'entreprise. En outre, concentrer tous ses investissements sur une seule zone expose également aux risques liés aux fluctuations économiques de la nation.

Cela permet à la société de se diversifier et de s'établir plus facilement dans diverses régions. L'internationalisation facilite l'amélioration continue et permet à l'entreprise d'innover et d'élargir son offre.

### 4-5-Réduire les charges:

L'optimisation de ses charges consiste à utiliser le maximum de déductions possibles afin de diminuer son impôt sur le revenu et donc par conséquent le montant du bénéfice imposable.

Dans un premier temps, il est nécessaire de passer les frais en revue pour améliorer la performance de la structure. Par exemple

- réduire le cout des frais généraux en profitant de la digitalisation des systèmes de gestion interne,
- bien mettre a profit les locaux non utilisé ( les louer).
- Bénéficier d'une bonne couverture social( les assurances les plus onéreux ).
- Mettre des règles contre le gaspillage (responsabiliser vos employée).

Réduire les charges permet de préserver la trésorerie de l'entreprise et bien évidemment d'accroître sa rentabilité sur le long terme.

### 4-6- Négociier avec les fournisseurs

La négociation avec le fournisseur se pratique depuis longtemps et reste toujours un moyen très efficace pour les entreprises de préserver leur trésorerie.

Une négociation entre les deux parties peut porter sur différents points. On pense bien sûr aux réductions de prix, mais les échanges peuvent aussi porter sur les durées de livraison ou des délais de paiement.

Si le fournisseur accepte de vous accorder des faveurs cela vous sera bénéfique pour votre entreprise et augmentera votre taux de rentabilité.

### 4-7-Fidéliser sa clientèle

Fidélisez votre clientèle C'est une préoccupation importante pour toute entreprise, de tout secteur d'activité et de toute taille. Elle contribue à la pérennité de votre entreprise.

Il est difficile de les séduire en permanence vos clients, les Fidéliser vous coûtera cependant moins cher que de séduire des nouveaux

La fidélisation client a pour but de maintenir une relation durable avec vos clients en instaurant un climat de confiance, car une clientèle fidèle peut :

- Consommer plus et plus facilement
- Être la meilleure publicité pour l'entreprise par le bouche-à-oreille !
- Accroître plus de bénéfices pour votre entreprise
- Consolider votre image
- Renforcer l'attachement du client à votre marque
- Vous donner un avantage concurrentiel

Les réclamations de la clientèle peuvent vous aider à améliorer la qualité de vos produits et services, vous pouvez aussi solliciter leur avis sur vos prestations cela améliorera l'image de votre entreprise et augmentera votre performance.

### 4-8-Bonne stratégie organisationnelle

Une bonne organisation doit faire l'objet d'un processus d'amélioration continue pour constamment gagner en efficacité et efficacité, pour faire face à la concurrence, à la guerre des prix, à l'évolution naturelle du secteur d'activité et aux nouvelles technologies.

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

La manière dont le travail est réalisé forme les processus de l'entreprise qui va influencer le mode de management. La hiérarchie du travail et les compétences des travailleurs augmente la marge de rentabilité.

En effet, l'optimisation du management organisationnelle consiste à adapter, améliorer et faire évoluer la manière d'où l'organisation analyse les interactions qui existent entre l'organisation du travail, la gestion des équipes, les processus opérationnels et les outils informatiques ou autres ressources utilisées pour délivrer les produits et services de l'entreprise.

### **4-9-La gestion des stocks et des approvisionnements :**

Tout l'enjeu d'une bonne gestion des stocks est de trouver le bon équilibre entre l'approvisionnement et la rotation des stocks afin de disposer à chaque instant de la quantité adéquate de produits. Un objectif qui peut être difficile à atteindre, mais qui peut être un moyen important de créer de la valeur pour la société.

Et pour avoir une gestion efficace de stocks nous pourrions suivre quelques principes :

- Adopter une stratégie logistique par exemple : Limiter les déplacements inutiles avec un environnement optimisé, organiser l'entrepôt, cloisonner les produits selon leur spécificité ou leur niveau de rotation.
- Avoir des stocks à jour : Cela passera notamment par un suivi des entrées et des sorties, un bon étiquetage produit, des inventaires réguliers et, éventuellement, une automatisation de la gestion des ruptures de stock.
- Améliorer l'organisation de l'entreprise : Une gestion des stocks vertueuse améliore les performances de l'entreprise en assurant le bon fonctionnement de la chaîne de production. Elle peut anticiper ses besoins et éviter les surstockages grâce à une connaissance approfondie de son activité.

### **4-10-L'automatisation et l'outil informatique :**

L'automatisation nous permet de faciliter les opérations informatiques et les transactions monétaires entre les entreprises, les banques et l'état.

Toutes les entreprises sont confrontées à une pression mondiale qui les pousse à renforcer leur rentabilité. Alors ils doivent suivre les nouvelles technologies pour rester dans la concurrence en utilisant l'outil informatique tel que le logiciel de gestion de stock, l'intelligence artificielle et des programmes de pilotage .

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

Les avantages de l'automatisation des opérations les plus cités ont été les suivants : réduction des coûts, productivité, disponibilité, fiabilité et augmentation des performances notamment la rentabilité.

L'automatisation et l'informatisation est devenu un outil incontournable que toutes les entreprises sont obligé d'acquérir sans oublier de suivre les nouvelles tendances. Le travail se fait en plus en plus en ligne par des ordinateurs et cela réduit les erreurs humaines.

## Chapitre1 l'analyse du concept de la rentabilité

---

### Conclusion :

L'analyse de la rentabilité doit s'adapter aux besoins de l'entreprise au delà de l'éventuelle difficulté technique de mesure et d'interprétation des ratios financiers. L'entité doit dégager une marge de bénéfices qui assure sa continuité d'exploitation et sa survie sur le marché financier.

La rentabilité constitue une approche centrale de la mesure de la performance d'une entreprise ou un établissement bancaire car il met en évidence la relation entre les résultats obtenus par rapport aux capitaux engagés, cependant cette analyse ne suffit pas à cause de plusieurs raisons, surtout parce qu'elle ne prend pas en considération la notion des risques.

La rentabilité des établissements financiers dépend des fluctuations du marché et de l'environnement qui les entoure, pour cela, nous devons suivre les nouvelles tendances sur le marché actuel et les moyennes modernes appliquées qui innovent l'activité des établissements financiers.

Le secteur bancaire algérien reste insensible aux nouvelles innovations technologiques. Pour répondre à cette nouvelle donnée, l'Algérie a engagé une politique de modernisation permettant le développement des services en ligne, d'où l'avènement de l'E-banking.

Cette modernisation est pour répondre aux normes et réglementations internationales, doper le taux de bancarisation des habitants ainsi que booster la compétitivité entre les différentes banques publiques et privées et enfin dans le but d'améliorer la rentabilité des établissements bancaires.

# *Chapitre 2 : le paiement électronique*

### Chapitre II : le paiement électronique

#### Introduction :

Le terme paiement électronique est devenu une époque récente, car il évolue considérablement et de façon notable, le monde entier est passé d'un mode traditionnel à un mode virtuel numérique électronique à tous les niveaux. La vague de progrès électronique a transformé les échelles des concepts traditionnels et nous sommes devenus intégrés dans un monde numérique basé sur le clic de quelques touches numériques et certaines cartes qui semblent simples dans leur forme mais compliquées dans leur contenu en les introduisant dans machines. Ces moyens simples ont réduit le temps qu'il nous a fallu pour payer les cotisations et la longueur des distances que nous avons dû parcourir pour nous rendre à l'endroit où ces cotisations devaient être payées.

#### Section1 : Aperçu sur le système du paiement électronique :

Les paiements électroniques ont fait l'objet d'une attention particulière des parts des chercheurs au cours des deux dernières décennies en raison de leur rôle primordiale dans l'économie moderne. Un système de paiement électronique reflète l'image sophistiqué des moyens de paiement traditionnels que nous utilisons dans notre vie quotidienne. Des études approfondie et détaillées ont été réalisées, offrant différente perspective sur la définition des paiements électroniques.

#### 1-Définition du système du paiement électronique:

Le système de paiement est constitué d'un ensemble d'instruments, de procédures bancaires et de systèmes interbancaires de transfert de fonds, destinés à assurer la circulation de la monnaie<sup>30</sup>. Autrement, un système de paiement est défini comme un ensemble d'instruments, de méthodes et des règles permettant le transfert des fonds entre ses participants. Les systèmes de paiement revêtent donc une importance fonctionnelle en permettant un traitement efficace des paiements et des règlements. Ils contribuent ainsi au bon fonctionnement d'une économie de marché moderne<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> 30Glossaire des terme utilisés pour les systèmes de paiement et de règlement (disponible sur [www.bts.org](http://www.bts.org) ), Banque des règlements internationaux. Mars 2003 ,P51.

### 2-Historique de système du paiement électronique :

Les premières cartes bancaires sont apparues sous forme de carte de crédit. Elles avaient un usage très limité et étaient généralement des projets pilotes lancés par des banques.

En 1914 aux États-Unis à l'initiative de la Western Union, que serait apparue, la première carte (en métal) offrant le différé de paiement à ses clients privilégiés.

En 1917, l'initiative de géant américain de la distribution, Sears et Roebuck, qui eut l'idée d'utiliser un support normalisé pour gérer les informations concernant ses clients bénéficiant d'une ligne de crédit ; l'ancêtre de la carte Discover était née, qui verra le jour en 1985 et est aujourd'hui l'une des plus importantes cartes privées du monde, émise exclusivement aux États-Unis. Au titre de celles-ci, citons le programme de mobil Oil (1924).<sup>1</sup>

Esso s'engage également dans cette même voie en 1935. Les pétroliers américains, à l'origine des premiers grands programmes de cartes, avaient deux objectifs :

- Faciliter le règlement des achats de carburant, en particulier pour les transporteurs
- Les chèques n'étant acceptés que dans l'État de la banque émettrice
- Fidéliser la clientèle. Mais la crise de 1929, peu propice au développement du crédit à la consommation, puis la Seconde Guerre mondiale ont freiné considérablement le développement de ce nouveau concept de paiement.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1950) naissaient les premières cartes accréditives, à l'initiative d'un avocat new-yorkais, Frank Mac Namara ; en panne d'argent liquide. Et fort embarrassé pour régler la note de restaurant où il avait invité l'un de ses clients, il créait un réseau d'hôtels et de restaurants new-yorkais auxquels il garantissait le règlement a posteriori des factures des membres de ce club, le Diner's Club international, dont une antenne sera créée en France en 1953.

---

<sup>1</sup> « Cartes de paiement » 2ème Edition, Didier Geiden, Flouriot Flouriot, Hervé Ducharne, Novembre 2011 page 09.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

Quelques années plus tard, en 1958, c'est le lancement, toujours aux États-Unis, de la carte « American express » par les héritiers de la Wells Fargo Company, compagnie californienne de transport qui avait été l'inventeur du chèque voyage en 1981.

Simultanément, la « carte blanche » apparaît en France en 1968, cinq grandes banques françaises le crédit lyonnaise, la société générales, la banque Nationale de Paris, le crédit Industriel et commerciale ainsi que le crédit commerciales de France se regroupent pour le lancement de la « carte bleu ». cette carte, initialement réservée à une clientèle sélectionnée, était destinée à concurrencer les cartes américaines « Dinaer's Club » et « american Express » et se distinguait d'elles par le fait que le débit des paiements effectués par le titulaire était réalisé sur son compte sans que l'émission d'un moyen de paiement (chèque ou avis d prélèvement du montant de la facture envoyée périodiquement au porteur par l'émetteur de la carte) ne soit nécessaire.

Dès 1951, la Franklin Bank in New York en fait une carte de crédit et il faudra attendre 1966 pour que cette association se restructure au sien d'Interbank Card Association (ICA), qui deviendra MasterCard à la fin des années 1970, après la réussite d'un début d'internationalisation (Mexique, japon et Europe en partenariat avec le réseau Eurocard) en 1968.

En moins de 50ans la monétique a révolutionné nos systèmes de paiement les défis pour l'avenir sont immense et les enjeux géopolitiques importants pour maîtriser et faire fonctionner cette technologie monétique qui combine aujourd'hui de multiples applications issues de l'internet ou des télécommunications mobiles Distributeurs Automatique de billets (DAB) qui vont permettre aux porteurs de la carte bleue de retirer de l'argent liquide sept jours sur sept 7j/7j et vingt-quatre heures sur vingt-quatre 24h/24h.<sup>1</sup>

### **3- Caractéristiques d'un mécanisme de paiement électronique :**

Il existe actuellement une multitude de moyens de paiement électronique disponibles sur Internet. Bien que chaque entreprise prétende commercialiser le produit idéal, aucune d'entre elles ne convient parfaitement à l'ensemble des situations. Tous les mécanismes proposés possèdent des avantages et des inconvénients spécifiques et chaque

---

<sup>1</sup> Didier Geiden, Flouriot Flouriot, Hervé Ducharne « Cartes de paiement » 2eme Edition, , Novembre 2011 page 10.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

commerçant doit choisir celui ou ceux qui paraissent convenir le mieux à sa situation. Il est donc important que le commerçant connaisse les différents éléments à considérer lors de cette prise de décision afin d'être en mesure d'effectuer un choix éclairé.

### **3-1-Universalité :**

L'acceptation généralisée d'un mécanisme de paiement est l'un des éléments déterminants pour sa viabilité. Dans le contexte de l'internationalisation des échanges propre au commerce électronique, cette caractéristique redouble d'intérêt. Aussi, du point de vue du commerçant, le meilleur mécanisme n'est pas celui qui comble simplement ses propres besoins, mais plutôt celui qui répond aux attentes de l'ensemble de la communauté commerçante. Le système qui réussira à rassembler de nombreux commerçants attirera inévitablement de nombreux consommateurs, assurant ainsi son succès.

Pour y arriver, le mécanisme de paiement doit permettre un certain niveau de compatibilité entre les différents systèmes. En d'autres mots, il doit prévoir une standardisation essentielle aux communications sur un réseau hétérogène comme Internet. À ce niveau, il faut d'abord que les logiciels et le matériel nécessaires au fonctionnement du serveur de transaction puissent être utilisés sur de nombreuses plates-formes et de la même manière.

Ensuite, si le système nécessite l'installation de logiciels clients, il est essentiel que ceux-ci soient disponibles pour un maximum de consommateurs, sans considération pour l'environnement matériel et logiciel qu'ils utilisent.

L'universalité doit également être respectée en ce qui a trait à l'accessibilité du mécanisme de paiement dans le temps. Sur Internet, les consommateurs s'attendent à un système de transaction disponible en tout temps. Le commerçant doit tenir compte du fait que sa clientèle se trouve dispersée dans plusieurs fuseaux horaires.

En fin, l'universalité passe par la possibilité de transiger avec une pluralité de devises. Le mécanisme de paiement doit donc prévoir le recours à un système de conversion des devises qui informe le consommateur du taux de change offert<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Marloye CONDE, Ranaivo Mahaleo RAZAKANIRINA : Réseaux et Sécurité - Pratique de la sécurité Paiement sur Internet. Université de Genève janvier 2005.

### 3-2-Faibles coûts de transaction et rapidité d'exécution :

Pour que l'utilisation d'un mécanisme de paiement soit avantageuse, les frais relatifs à son utilisation doivent être peu élevés. Parmi les facteurs contribuant à faire augmenter les coûts de transaction, le principal consiste à recourir à un tiers afin de compléter le processus de paiement. Il n'est pas difficile de comprendre que les frais augmentent rapidement lorsque les parties doivent rémunérer une personne supplémentaire pour prendre le paiement en charge. Le degré d'automatisation influence également les coûts de transaction. Lorsque la supervision de personnes physiques est nécessaire au bon déroulement du processus, les coûts augmentent inévitablement. De la même façon, les systèmes basés sur l'utilisation de matériel (carte, lecteur puces électroniques, etc.) engendrent des coûts plus élevés que les systèmes reposant sur l'utilisation de logiciels. Toutefois, il est possible qu'une solution matérielle soit avantageuse dans la mesure où celle-ci est largement utilisée.

Dans tous les cas, le coût d'utilisation d'un mécanisme de paiement électronique doit être proportionnel à la valeur de la transaction. Ainsi, les commerçants misant sur des transactions de faibles valeurs ont souvent avantage à opter pour des systèmes dont les coûts sont calculés au pourcentage. D'un autre côté, les commerçants dont les transactions atteignent des sommes importantes recherchent plutôt les mécanismes de paiement établissant un coût fixe pour toutes les transactions.

Le temps passé par le consommateur à effectuer le paiement est un autre type de coût pour l'utilisateur d'un mécanisme de paiement électronique, L'exécution du paiement doit être rapide sinon ce dernier risque d'abandonner l'opération ou chercher un autre commerçant pour ses futurs achats. Comme la partie la plus longue du processus de paiement électronique concerne la saisie des données par le consommateur, le commerçant devrait lui faciliter cette tâche. Pour y arriver, le commerçant doit être en mesure de conserver les données du consommateur, lui évitant ainsi d'avoir à remplir un nouveau formulaire pour chaque achat. L'utilisation de fichiers témoins peut également être envisagée afin de permettre au consommateur de personnaliser le processus de paiement en fonction de ses propres besoins, dans la mesure où les considérations ayant trait au respect de la vie privée sont présent en compte<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Marloye CONDE, Ranaivo Mahaleo RAZAKANIRINA : Réseaux et Sécurité - Pratique de la sécurité Paiement sur Internet. Université de Genève janvier 2005.

### 3-3-Facilité d'utilisation :

Pour que les consommateurs acceptent d'utiliser un mécanisme de paiement électronique, celui-ci doit avant tout être simple. Actuellement, une majorité d'Internautes estiment que les méthodes proposées sont difficiles à utiliser. Le commerçant doit donc porter une attention particulière aux systèmes qui ne requièrent aucune expertise particulière de la part des consommateurs. Les mécanismes de paiement les plus simples sont évidemment ceux qui ne nécessitent pas d'installation de logiciels clients. Malheureusement ceux-ci sont plutôt rares. Lorsque l'installation de logiciels est inévitable, le recours à des logiciels (plug-in) (un logiciel conçu pour être greffé à un autre logiciel à travers une interface prévue à cet effet, et apporter à ce dernier de nouvelles fonctionnalités.) est souhaitable puisqu'elle permet au consommateur de continuer à utiliser un logiciel dont il connaît déjà les fonctionnalités. De plus, une fois le processus d'installation complété, le logiciel de paiement électronique doit nécessiter le moins d'interventions possibles de la part de l'utilisateur. Le mécanisme de la transaction devrait être transparent pour lui dans la mesure où il en comprend les implications<sup>1</sup>

### 3-4-Anonymat :

Pour des raisons de discrétion, les consommateurs ne désirent pas qu'un organisme ou qu'un commerçant puisse accéder à leur identité ou retracer l'ensemble de leurs paiements. Il s'agira de faire en sorte que les transactions effectuées au moyen d'unité de paiement électroniques répondent aux caractéristiques de la monnaie fiduciaire, dont l'utilisation demeure anonyme. Il faut comprendre que le contexte des environnements dématérialisés permet d'atteindre un niveau d'anonymat encore inégalé dans le monde physique. Si la monnaie classique ne laisse aucune trace, le commerçant traditionnel peut toujours identifier le consommateur visuellement. Le commerce électronique élimine ce dernier élément d'identification. A cela s'ajoute le fait que plusieurs législations exigent des institutions financières qu'elles suivent le déroulement de certaines transactions électroniques et en conservent des traces.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Florence Labasque : Le paiement en ligne : l'état du droit face à la technique, PAIEMENT ELECTRONIQUE : MECANISMES ET CARACTERISTIQUES, Revue d'Economie et de Statistique Appliquée Numéro 21 Juin 2014 ISSN : 1112-234X, Khadidja NASSILII Haoues SALAH.

<sup>2</sup> PAIEMENT ELECTRONIQUE ,MECANISMES ET CARACTERISTIQUES, Revue d'Economie et de Statistique Appliquée Numéro 21 Juin 2014 ISSN : 1112-234X, Khadidja NASSILII Haoues SALAH.

### 3-5-Vérification de l'authenticité de l'argent :

Tout moyen de paiement doit être en mesure de garantir au créancier la valeur de ce qui lui est remis en guise de paiement. Les mécanismes de paiement électronique doivent donc être capables d'authentifier l'argent transmis afin d'obtenir la confiance des différents acteurs. Cette exigence est particulièrement pertinente pour les systèmes reposant sur l'utilisation de monnaies électroniques. Puisque celle-ci est composée de données informatiques, elle est théoriquement facile à reproduire. Comme la copie informatique est impossible à distinguer de l'originale, la contrefaçon serait alors impossible à détecter. S'il en était ainsi, toute personne disposant d'une pièce de monnaie électronique pourrait devenir millionnaire en quelques minutes. Pour être viable, les mécanismes de paiement électronique doivent donc éliminer ce problème de la double utilisation (double spending) .

Pour les systèmes en ligne, la solution consiste à communiquer avec la banque émettrice à chaque fois qu'une transaction a lieu. Cette dernière, en maintenant une base de données des pièces utilisées, indique au commerçant si la monnaie qui lui est proposée a déjà été dépensée. Si la réponse est positive, la transaction est annulée, alors que si la réponse est négative, la transaction peut être complétée. Cette façon de faire ressemble en partie à la méthode actuellement utilisée pour vérifier les cartes de crédit .

Pour ce qui est des systèmes hors ligne, il existe principalement deux méthodes pour régler le problème de la double utilisation. La première consiste à doter les cartes d'une puce qui tient un compte exact des pièces de monnaie dépensées. Si le propriétaire de cette carte tente d'utiliser une pièce déjà dépensée, la puce n'autorise pas la transaction. Ces puces sont conçues de façon à ce que la carte devienne inutilisable après toute tentative de

modification des données qui s'y trouvent. La seconde méthode repose sur la cryptographie. En structurant le protocole cryptographique, il est possible de s'assurer que l'identité du double utilisateur soit révélée lorsqu'une pièce de monnaie retourne à la banque. En principe les utilisateurs ne devraient pas dépenser deux fois leurs pièces s'ils sont certains d'être pris en peu de temps. L'avantage de cette deuxième solution est qu'elle ne nécessite pas l'utilisation de puces spéciales et qu'elle peut donc reposer entièrement sur des logiciels<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> D. Bounie – Sébastien Soriano : La monnaie électronique-Principes, fonctionnement et organisation. La finance électronique LCN, n°1-2003.

### 3-6- Assurance de l'intégrité du paiement :

Pour qu'un mécanisme de paiement gagne la confiance, il doit aussi assurer l'intégrité des communications ayant lieu lors de la transaction. Il s'agit du principal élément de sécurité en matière de commerce sur Internet. Cela signifie premièrement que les tiers ne doivent pas être en mesure de modifier les messages transmis. Deuxièmement, il faut que l'intégrité du paiement soit aussi protégée contre la fraude de l'une ou l'autre des parties. De plus, dans le cas de la monnaie électronique, l'hypothèse de la collusion entre le consommateur et le commerçant dans le but de tromper la banque émettrice doit être envisagée. Lorsque ces exigences ne sont pas respectées, un grand nombre de transactions courent le risque d'être répudiées, ce qui affecterait la stabilité du commerce électronique en général. Pratiquement, l'intégrité du paiement est assurée par le recours à la cryptographie (*La photographie est un art visuel, qui consiste à enregistrer un sujet en image fixe, avec un ensemble de techniques, de procédés et de matériels*). Les procédés utilisés pour une transaction d'une faible valeur sont les mêmes que ceux qui servent pour les transferts importants entre banque ou pour la défense nationale. Cependant, comme aucun procédé cryptographique n'est totalement inviolable, le commerçant doit tout de même être vigilant en ce qui a trait à la sécurité de son système.

### 3-7- Identification adéquate des parties :

Très souvent, il sera important pour une partie d'être en mesure d'identifier exactement son cocontractant au moment du paiement. En étant certain de l'identité du commerçant, le consommateur a la certitude de ne pas se faire escroquer par un usurpateur et se réserve des éléments de preuve qui lui seront utiles en cas de litige. De son côté le commerçant s'assure que le consommateur est le véritable détenteur du mode de paiement utilisé, ce qui lui confirme la validité du paiement. En fait, l'identification des parties est avantageuse dès lors que la transaction possède un élément non instantané. Il peut s'agir, par exemple, d'une garantie, de la possibilité de poursuites en responsabilité, de la possibilité que possède l'une des parties de répudier le paiement, etc. En conséquence, un mécanisme efficace de paiement électronique doit donner aux parties la possibilité de s'identifier mutuellement.

Toutefois, la simple utilisation de procédés cryptographiques ne garantit aucunement que la personne à l'origine d'une communication n'est bel et bien celle qu'elle prétend être<sup>1</sup>. Heureusement, d'autres techniques peuvent être utilisées pour établir un mécanisme d'identification efficace. Ainsi, certains mécanismes de paiement électronique prévoient

---

<sup>1</sup> P. LEMYRE : Le guide juridique du commerçant électronique - Chapitre 8 – Le paiement électronique.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

l'enregistrement des participants qui doivent alors fournir des informations sur leur identité. Ces informations sont ensuite rendues disponibles aux cocontractants.

D'autres systèmes reposent sur les certificats d'identification émis par des autorités de certification. Ceci permet aux parties de s'assurer que la clé de chiffrement utilisée émane effectivement de la bonne personne.

En utilisant un tel certificat de concert avec un mécanisme de signatures électroniques, le consommateur et le commerçant obtiennent un niveau de confiance élevé quant à l'identité de l'autre partie à la transaction. Cette façon de procéder ne permet pas de certifier hors de tout doute l'identité du contractant, mais il s'agit définitivement de la méthode la plus efficace disponible actuellement.

### **3-8- Confidentialité :**

Le niveau de confidentialité offert par un mécanisme de paiement électronique est un autre élément dont le commerçant doit tenir compte. le paiement suppose la communication de nombreux renseignements de la part du consommateur. Ce sont justement ces renseignements, récoltés lors de l'utilisation d'un service, qui sont les plus prisés par les entreprises. Il s'agit, entre autres, de l'adresse physique du consommateur, de ses renseignements bancaires, du mode de paiement utilisé, du contexte du paiement (date, heure, provenance ...), etc. Ces données ont une valeur économique élevée et permettent un contrôle social important. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs entreprises les accumulent afin de dresser des portraits extrêmement détaillés des consommateurs. C'est, entre autres, le cas de certains mécanismes de paiement électronique. Comme beaucoup d'États se sont dotés de législations sur la protection des renseignements personnels au cours des dernières années, la collecte en est souvent limitée<sup>1</sup>.

Les entreprises accumulant ces données tentent généralement de les vendre par la suite [ Jean-Pierre VIERLING : Le paiement en ligne: Des moyens techniques et juridiques pour la sécurisation du e-commerce. Avril 2000 Chambre de commerce et d'industrie Paris). Il peut être extrêmement nuisible pour un commerçant d'être associé à ce type de comportement. Sa réputation peut être définitivement entachée, les consommateurs n'accorderont pas leur confiance à un système

---

<sup>1</sup>O.Ureche , Rapport de veille stratégique - les systèmes de paiement électronique sur internet. Centre de recherche informatique de Montréal 1999.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

qui permet de récolter des renseignements à outrance. Peu importe la méthode utilisée (base de donnée centrale ou carte à puce), s'il existe un doute quant au contenu des données accumulées lors du paiement, cela peut être suffisant pour freiner l'utilisation d'un système.

D'un autre côté, les mécanismes de paiement électronique totalement anonymes ne représentent pas une meilleure solution. En effet, plusieurs Etats envisagent de les interdirent à cause du risque qu'ils représentent pour le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale et l'achat de produits et services illégaux<sup>1</sup>.

### Section2 : le E-banking en Algérie.

Le secteur bancaire et financier a connu de profondes mutations ces vingt dernières années, se qui se traduit notamment par un renforcement important de l'intensité concurrentielle. Dans ce contexte plus difficile, les banques doivent trouver des solutions pour rester compétitives, soit en diminuant leurs coûts, soit en tentant de se différencier de leurs concurrents, et l'innovation apparait alors comme une nécessité stratégique. L'innovation permet en effet de lancer de nouveaux produits sur le marché qui peuvent fournir à une banque pionnière une avance sur ces concurrents. L'intégration, en amont, de nouvelles technologies permet également souvent de diminuer les coûts d'exploitations<sup>2</sup>.

Grace aux technologies de réseau, la dématérialisation des opérations ainsi que la gestion des informations deviennent alors possibles, engendrant une transformation des métiers et des services. L'introduction des TIC au milieu des années quatre-vingt-dix provoque une vague de changements : naissance de l'e-banque qui implique de repenser la relation au client mais aussi accroissement des échanges interbancaires<sup>3</sup>.

Aujourd'hui, pour l'Algérie, il n'est plus question que le secteur bancaire reste insensible aux sirènes des nouvelles technologies. Les banques doivent inclure le paramètre de la croissance explosive des utilisateurs d'internet dans leur feuille de route du digital, car un tel acquis devrait exhorter les décideurs, institutions financières, organismes de réglementation et opérateurs des télécommunications à prendre conscience que la portabilité des services bancaires numériques consolidera l'activité bancaire du pays. Pour répondre à ces nouvelles exigences et mutations technologiques le secteur bancaire algérien a développé depuis le début des années 2000 quelques projets E-banking. Malgré que son adoption fût l'œuvre

---

<sup>1</sup> P.LEMYRE : Le guide juridique du commerçant électronique - Chapitre 8 – Le paiement électronique.

<sup>2</sup> Coussergues, S, Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie, 2007, Edition Dunod

<sup>3</sup> H.Sitruk, l'impact des réseaux sur l'activité bancaire et interbancaire, Problème économique ,2003.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

d'une véritable révolution dans le milieu financier, l'E-banking en Algérie est encore dans un état primitif.

### 1 -définition d'E-Banking :

Les banques ont toujours été à la pointe de la technologie pour améliorer la mobilisation de leurs produits et services. Elles ont au fil du temps utilisé l'électronique et réseaux de télécommunication pour offrir une large gamme de produits à valeur ajoutée. E-Banking offre d'énormes avantages aux consommateurs en termes de la facilité et coût des transactions. Plusieurs définitions sont données par différents analystes mais toutes reposant sur l'application des transactions à partir des supports électroniques différents.

Stamoulis (1994) définit la banque électronique ou E-banking comme un canal de distribution et de livraison des services financiers par voie de communication multimédia, d'une façon globale et moins coûteuses<sup>1</sup>.

Selon Diniz (1994), e-banking est un service fourni par plusieurs banques, il permet aux clients de mener des transactions bancaires à travers l'internet en utilisant un PC, mobiles, etc.<sup>2</sup>

Le client pourra :

- Avoir accès aux comptes, tous les jours, même le Week-end ;
- Voir les bilans directement, et savoir la position de chèques, des cartes de crédits, des comptes de placement sur le marchés monétaires ;
- Transférer de fonds entre les comptes ;
- Télécharger des informations directement à travers les relevés, les rapports et aussi par courrier électronique ;
- Recevoir et payer les factures on-line ;
- Avoir un accès à la base de données des banques ;
- Avoir des conseils boursiers, comparaison des services bancaires ;

---

<sup>1</sup> Oussama Chenchah, Les déterminants de l'adoption de l'E-banking par les institutions financières, mémoire de maîtrise, Université du Québec Montréal, 2011, P : 29.

<sup>2</sup> LAZREG Mohamed, Développement de la Monétique en Algérie Réalité et Perspectives, thèse de Doctorat, université de Tlemcen.

- Visualiser l'image scannée des chèques encaissés ;

### **2- Les reformes législatives pour l'intégration de E-banking en Algérie :**

La volonté politique de développer l'e-banking s'est affichée dès les débuts des années 90 par la création de la SATIM en 1995, mais c'est jusqu'au années 2000 que l'Algérie a engagé une politique sectorielle des postes et des télécommunications dénommée e-Algérie 2013. Elle visait à conduire l'Algérie vers la société de l'information et l'économie numérique en améliorant l'accès aux services de communication dans le pays, l'augmentation des TIC de l'ordre de 8% du PIB de l'Algérie, créer 100 000 emplois directs et indirects. Avec un plan d'actions articulé autour de treize axes majeurs (e-banking, e-investment, e-registre du commerce, e-commerce, etc.) permettant le développement des services en ligne « e-Algérie » devait au final renforcer les performances de l'économie nationale par l'intégration des TIC. Afin d'atteindre ces objectifs et assurer le bon fonctionnement le secteur bancaire fait appelle une intervention publique forte afin d'en assurer la régulation. De fait, la banque est l'activité économique la plus contrôlée qui soit. Le e-banking n'échappe pas de cette régulation.

Voici un inventaire des lois algériennes qui concernent la numérisation de la banque.

En Algérie, la Banque d'Algérie est l'autorité de réglementation bancaire et financière. Les banques et établissements financiers sont régis par la loi n° 03-11 du 26 août 2003 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, modifiée et complétée par la loi n° 10-01 du 12 août 2010.

#### **2-1-Loi n° 2000-03 du 05 aout 2000 :**

La loi fixant les règles générales à la poste et aux télécommunications : cette loi est venue pour réorganiser le secteur de la poste et des télécommunications, en séparant les services de la poste qui seront désormais gérés par Algérie poste, et ceux de la télécommunication, ou cette loi a permis l'ouverture à la concurrence de ce secteur notamment à la téléphonie mobile, une autorité de régulation a été créé grâce à cette loi aussi, il s'agit de l'ARPT (Autorité de régulation de la poste et de télécommunication).

#### **2-2-La loi n°05-10 relative a l'écriture électronique :**

Ecriture électronique : la promulgation de la loi 05-10 modifiant et complétant le Code civil algérien, le système électronique de preuve a été approuvé au même titre que les supports de monnaie en papier. A travers l'article 223 bis du code civil 05-01 du 20 juin 2005

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

qui stipule ce qui suit : « Une preuve écrite sous forme électronique est considérée comme une preuve écrite sur papier ». Signature électronique : Une signature électronique est un certificat numérique qui contient une empreinte électronique du signataire, apposée sur un document. Il confirme son origine et l'identité de la personne qui l'a signé, et le certificat est obtenu auprès de l'un des organismes internationalement reconnus.

### **2-3-Loi n° 09-04 du 05 aout 2009 :**

La loi relative à la prévention et à la lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication TIC : ou la loi de prévention contre la cybercriminalité, en 19 articles regroupés sous 6 chapitres, la loi a pris en considération les conventions internationales (convention sur la cybercriminalité de Budapest 2001) et l'adaptation aux lois nationales promulgués telles celles relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la drogue .

### **2-4-Loi n 15-04 du 11 février 2015 :**

La loi fixant les règles générales relatives à la signature et la certification électroniques : cette loi tant attendue, est venue pour donner un cadre juridique pour protéger les transactions commerciales électroniques de la fraude et des attaques informatiques. La loi 15-04 inclut la création de trois autorités chargées de délivrer les autorisations ainsi que du suivi et du contrôle des prestataires de service de la certification électronique

L'article 5 de la loi de certification électronique stipule que toutes les données et informations personnelles recueillis par les prestataires de service ainsi que les bases de données qui les contiennent doivent être hébergées sur le territoire national, et ne peuvent pas être transférées en dehors de celui-ci. L'Algérie connaît un grand vide juridique dans les domaines des TIC, cependant plusieurs projets de loi sont en cours de préparation concernant surtout la protection des données personnelles, le commerce électronique, le paiement électronique <sup>1</sup>

### **2-5-la loi relative a l'utilisation des TPE :**

La loi n° 10-01 a introduit des dispositions relatives à la banque électronique et aux paiements électroniques en Algérie. Elle a permis l'utilisation de cartes de paiement électroniques et de terminaux de paiement électroniques (TPE) pour effectuer des transactions

---

<sup>1</sup> BETROUNE R, MEDJAHED S, les freins de développement du commerce électronique

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

financières. Les banques algériennes ont commencé à déployer des services de banque électronique, tels que les services bancaires en ligne, les applications mobiles, les guichets automatiques et les cartes de paiement électroniques<sup>1</sup>

### 2-6-La loi relative au commerce électronique 10 Mai 2018 :

La loi relative au commerce électronique a été publiée au journal officiel numéro 28. Le commerce électronique s'exerce désormais dans le cadre de la loi n°18-05 du 10 Mai 2018. Ce texte législatif signé par le président de la république, fixe les conditions d'exercices du commerce électronique ainsi que les devoirs et obligations des parties de l'e-contrat(rahimi-avocat.e-monsite.com/blog/le-commerce-electronique-a-la-lumiere-de-la-nouvelle-loi-du-10-mai201.html.) Il est divisé en plusieurs titres. Le premier titre concerne les dispositions générales, il détermine les conditions qui rendent applicable cette loi (article2). Il établit aussi une liste des produits ou services dont la commercialisation en ligne est interdite (article3). Y figurent, entre autres, les jeux de hasard, les boissons alcoolisées, les produits pharmaceutiques, et ceux soumis aux droits d'auteur. L'article 6 définit huit termes faisant partie du vocabulaire du e-commerce. Ces vocables sont :

- **Commerce électronique** : activité par laquelle un e-fournisseur propose ou assure, à un e-consommateur, à distance et par voie de communications électroniques la fourniture de biens et services.
- **Contrat électronique** : contrat au sens de la loi n°04-02 du 5 Joumada El Oula 1425 correspondant au 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, conclu à distance sans la présence physique simultanée des parties par le recours exclusif à une technique de communication électronique.
- **e-consommateur** : toutes personnes physiques ou morales qui acquiert. À titre onéreux ou gratuit, un bien ou un service par voie de communication électronique auprès d'un e-fournisseur pour une utilisation finale.
- **e-fournisseur** : toutes personnes physiques ou morales qui commercialise ou propose la fourniture des biens ou des services par voie de communication électronique.

---

<sup>1</sup> BETROUNE R, MEDJAHED S, les freins de développement du commerce électronique

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

- **Moyen de paiement électronique** : tout instrument de paiement, autorisé conformément à la législation en vigueur, permettant à son titulaire d'effectuer des paiements de proximité ou à distance à travers un système électronique.

**Publicité électronique** : toute annonce ayant pour objectif direct ou indirect de promouvoir la vente de biens ou de services par voie de communications électroniques.

- **Précommande** : engagement de vente qui peut être proposé par l'e-fournisseur à l'e-consommateur en cas d'indisponibilité du produit en stock.
- **Nom du domaine** : chaîne alphanumérique normalisée enregistrée au niveau du registre national des noms de domaine et qui permet d'identifier le site électronique et d'y accéder<sup>1</sup>

### 2-7-Loi relative a la protection légale

Les progrès technologiques et la diffusion des moyens de communication modernes ont conduit à l'émergence de nouvelles formes de criminalité, qui ont incité la de nombreux pays ont stipulé qu'ils devaient être punis, et l'Algérie, comme ces pays, sollicite ce projet pour assurer une protection Systèmes d'information partiels et méthodes de traitement automatisé des données afin de combler le vide juridique dans certains domaines. Celle-ci a été modifiée par la loi n°04-15 du 10 novembre 2004 modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156, qui comprend le Code pénal, dont la section bis sous le titre « Des atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données qui comprenait huit articles de l'article 394bis à l'article 394bis 7

- a. Art. 394 bis stipule ce qui suit « il Est puni d'une peine d'emprisonnement de trois (3) mois à un (1) an et d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA, quiconque accède ou se maintient, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données, ou tente de le faire.

b- Art. 394 bis stipule ce qui suit « il Est puni d'une peine d'emprisonnement de trois (3) mois à un (1) an et d'une amende de 50.000 DA à 100.000 DA,

---

<sup>1</sup> JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUEALGERIENNE N°28, 30 Chaabane 1439, 16 mai 2018

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

quiconque accède ou se maintient, frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données, ou tente de le faire. La peine est portée au double, lorsqu'il en est résulté soit la suppression soit la modification de données contenues dans le système. Lorsqu'il en est résulté une altération du fonctionnement de ce système, la peine est de six (6) mois à deux (2) ans d'emprisonnement et d'une amende de 50.000 DA à 150.000 DA.<sup>1</sup>

### **3- Les instruments engagés pour le développement de E-banking en Algérie :**

Le passage d'une banque traditionnelle au e-banking nécessite la modernisation. La modernisation des systèmes de paiement et un apport logistique important a fin d'améliorer et développer la qualité des services. L'admission de nouveaux canaux d'accès offert à la clientèle répond à la volonté et le bon plaisir de mettre à la disposition des clients de nouveaux services.

#### **3-1-De la monnaie fiduciaire à la monnaie électronique :**

Aujourd'hui, grâce au développement des technologies numériques, une nouvelle forme monétaire est apparue. Elle est dématérialisée, digitale et de-territoriale : il s'agit de la monnaie électronique. L'acceptation d'un système de monnaie électronique aurait des effets incroyables dans nos vies et très probablement, dans le développement futur du commerce électronique comme un moyen de la vente à distance. La monnaie électronique pourrait servir à diminuer la constante appréhension des consommateurs pour des transactions en ligne, pour les craintes d'un mauvais usage de leurs détails de carte de crédit par des tiers. La monnaie électronique est appelée à remplacer progressivement la monnaie fiduciaire ou scripturale. Elle est définie selon la commission européenne comme « toute valeur monétaire représentant une créance qui est stockée sur un support électronique ; cette valeur monétaire doit être émise contre la remise de fonds d'un montant dont la valeur n'est pas inférieure à la valeur monétaire émise.<sup>2</sup>

#### **3-2- les formes de la monnaie électronique :**

##### **A- Selon le mode d'utilisation :**

Il existe actuellement deux principaux types de monnaie électronique :

- Une monnaie électronique sur la base de cartes ;

---

<sup>1</sup>JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE 10 novembre 2004

<sup>2</sup> A. Ghalem, « Les défis de la monnaie électronique pour la banque central et sa politique monétaire », revue des sciences humaines université Mohamed Khider, Biskra, (2011), N o 21, p25

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

- Monnaie électronique basée sur un certain type de logiciel (disque dur, serveur bancaire) qui permet aux acheteurs et aux vendeurs de transférer des fonds par le biais d'un réseau électronique.

Les deux types de monnaie électronique nécessitent l'existence de la monnaie conventionnelle. En fait, dans les deux cas, les utilisateurs achètent la monnaie électronique auprès des émetteurs en payant à l'avance avec la monnaie conventionnelle d'un certain montant, qui peut ensuite être passé par voie électronique. L'argent électronique est émise généralement par une banque, et chacun des billets (ou chacune des pièces) comporte un numéro de série unique et représente une somme d'argent précise.

### **B- Selon le type de support électronique utilisé :**

La monnaie électronique est véhiculée à travers deux nouveaux instruments de paiement. On voit donc apparaître deux notions voisines, ne diffèrent, du point de vue de l'analyse, que par le seul support technologique employé :

#### **- Porte-monnaie Electronique (PME) :**

Le PME est une carte à microprocesseur multi commerçant, pré chargée de valeurs électroniques et destiné à automatiser les paiements de petits montants dans le commerce de proximité. Le PME est un dispositif qui peut stocker de la monnaie sans avoir besoin d'un compte bancaire et d'effectuer directement des paiements sur des terminaux de paiement.<sup>1</sup>

#### **- Porte- Monnaie Virtuel (PMV) :**

Appelée aussi monnaie logicielle, cette forme de monnaie est stockée dans les disques durs des ordinateurs, et se présente sous la forme de divers logiciels permettant le transfert de pouvoir d'achat via les réseaux électroniques. Elle se caractérise par l'absence de support physique d'où son caractère virtuel. Le PMV a alors pour objet le paiement de petit montant à distance sur internet. Ces valeurs électroniques sont alors transmises sur le réseau pour le règlement des obligations financières entre les internautes et les e-marchands, sans la nécessité d'un intermédiaire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>D. Boumie, Sebastien Sorino, la monnaie électronique : « enjeux prudentiels et impact sur la politique monétaire », issue 3 ,2003, ,p22.

<sup>2</sup> M. morau, « les problématiques de la monnaie électronique », Bulletin de la banque de France, N°25,1996,P101.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

Le porte-monnaie électronique, une solution éprouvée dans de nombreux pays, permettrait de booster les transactions en ligne très rapidement. Alors que l'extension du réseau bancaire dans un pays aussi vaste que l'Algérie et la généralisation des terminaux de paiement, prendrait plusieurs années. Le porte-monnaie électronique qui ne nécessite pas de disposer d'un compte bancaire, donc Pour l'Algérie qui dispose de 60% de population non bancarisée, le portemonnaie électronique semble, la meilleure option pour se donner les moyens de rattraper notre retard, et prendre des raccourcis.

### 4 - Les cartes bancaires :

Les cartes bancaires est le principale produit de la monétique, une carte émise par une banque permet aux clients de la banque d'accéder à leur compte, retirer de l'argent ou payer des biens et services. Cela supprime la nécessité pour les clients d'aller à la banque pour retirer de l'argent de son compte, car ils peuvent maintenant aller à un GAB ou payer par voie électronique dans les commerces. Globalement, le secteur des cartes a commencé d'abord sous la forme des cartes de commerce, et puis carte de voyage et du tourisme, puis les cartes de crédit.

La carte CIB est une carte interbancaire, elle est reconnaissable par le logo CIB de l'interbancaire monétique. On y trouve également le logo et la dénomination de la banque émettrice de la carte. La carte est équipée d'un micro-processeur appelé communément « puce » qui gère et sécurise les transactions de paiement, elle permet à son titulaire de régler ses achats auprès de différents commerces de détail et les grands facturiers. Cet instrument peut fournir un seul service qui est le retrait ou le paiement et le retrait (simultanément) interbancaire domestique qui est accepté chez les commerçants affiliés au réseau monétique interbancaire et sur tous les DAB installés sur le territoire national<sup>1</sup>. Sa validité est de deux ans renouvelables automatiquement. La carte CIB distribuée par la SATIM, est utilisable dans tous les distributeurs et chez les commerçants équipés de TPE.

Il existe deux sortes de cartes CIB:

- **Carte CIB Classique** : Est une carte de paiement et de retrait proposé à la clientèle selon les critères arrêtés par chaque banque, à plafond confortable qui offre une grande capacité de paiement et de retrait, en toute sécurité, auprès des commerçants et des différents DAB /GAB et une rapidité de transaction.

---

<sup>1</sup> (Refafa Brahim, La monétique en Algérie, développement et perspective Université Dr Moulay T, SAIDA,(Algérie). 01/12/2020/ p 302.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

- **Carte CIB Gold** : Elle a les mêmes critères que la carte CIB classique, mais avec des fonctionnalités supplémentaires et des plafonds de retrait et de paiement plus important que la carte classique. Le design identique, la couleur est différente. À travers la figure suivante nous pouvons tirer la première différence qui saute à l'œil est la couleur : la gold se présente généralement en dorée, par contre la classique peut être bleue ou d'une autre couleur et ceci diffère d'une banque à une autre. D'autres différences existent, la gold est destiné à une certaine fourchette de revenu (diffère d'une banque à une autre) supérieur ou égale à celle de la CIB classique. Comme il existe des cartes d'affaires classique et gold destinées aux professionnels et aux entreprises.

Figure N° : 3. La carte CIB Classique et Gold :



Source : <https://societegenerale.dz>



Source : <https://societegenerale.dz>

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

- **La carte EDAHABIA**

C'est une carte de paiement et de retrait électroniques sous système EMV (assurant la sécurité des transactions à ses porteurs), permettant d'effectuer diverses opérations de retrait et de paiement sur le compte (CCP), sur les guichets automatiques des banques (GAB) et aussi sur les terminaux de paiement électronique (TPE). Cette carte est distribuée par Algérie poste pour ces clients à titre gratuit suite à leurs demandes. Ce qu'il faut savoir c'est pour se procurer une carte CIB/EDAHABIA il faut tout d'abord être détenteur d'un compte bancaire /compte CCP auprès de l'une des banques adhérentes au réseau monétique y compris Algérie Poste. Il faut souligner aussi que les cartes bancaires CIB et carte EDAHABIA sont des cartes de débit n'ont pas de crédit, ce qui signifie que le paiement n'aura lieu que si seulement si le client dispose de l'argent sur son compte, et les dépenses sont prélevées au fur et à mesure sur votre compte courant (bancaire ou ccp).<sup>1</sup>

**Figure N° 4 : image de la carte EDAHABIA.**



Source : <https://societegenerale.dz>

- **La carte de crédit Visa et Mastercard en Algérie :**

La carte VISA, est un moyen de retrait et de paiement électronique, permettant d'effectuer des transactions en devises sur des DAB et TPE ainsi qu'Internet dans tous les

<sup>1</sup> ([www.poste.dz](http://www.poste.dz))

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

pays du monde. Une carte de crédit Visa ou Mastercard est une carte qui permet d'effectuer des achats en ligne et dans les supermarchés. Les cartes de crédit Visa ou Mastercard ont le même usage. La carte de crédit Visa suivie de la carte Mastercard ont été introduites, depuis quelques années, par plusieurs banques (BEA, BNP, BDL, etc.). Il existe plusieurs types de cartes de crédit Visa et Mastercard soit, carte Gold, carte prépayée. La carte Prépayée est la plus utilisée, le client peut la charger d'un montant fixe et il ne pourra pas dépasser le montant chargé sur la carte. Pour la carte Gold et les autres cartes, elles débitent directement le compte bancaire. En Algérie la carte Visa et Mastercard sont valables seulement pendant un voyage à l'étranger ou pour des achats sur Internet.

**Figure N°5 : Image de la carte MASTERCARD et CARTEVISA.**



**Source :** <https://societegenerale.dz>

### **5-- Distributeurs et Guichets Automatiques de Billets (GAB) :**

Le DAB est un appareil installé par les établissements de crédit, les centres des chèques postaux ou par les grands émetteurs de la carte. Cet appareil permet au travers de la carte d'effectuer des retraits d'espèces et la consultation du solde 24h/24, 7j/7 avec une facilité de manipulation et une sécurité totale des transactions. Le montant maximum autorisé à retirer est généralement fixé par jour, et dépend essentiellement du type de carte et des

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

revenus du titulaire. Son utilisation est simple, l'utilisateur glisse sa carte, saisie un code composé de 4 chiffres puis choisit le montant qu'il désire retirer par exemple et le tout se fait en quelques clics. Le DAB est rattaché à l'agence et se définit comme une deuxième caisse alimentée à partir de la caisse de l'agence.

En revanche, le GAB est un automate aménagé à l'intérieur des agences bancaires, sans l'intervention du personnel de banque et 24h/24. Il permet en plus des opérations effectuées par le DAB, il offre la possibilité d'effectuer d'autres opérations comme la consultation du solde, demande de chéquier, impression du RIB, dépôt d'espèces et enfin de virer de l'argent d'un compte à un autre.

### Figure N° 5 : Distributeur Automatique de Billets (DAB)



Source : <https://societegenerale.dz>

### 6- Terminal de Paiement Électronique (TPE) :

Le terminal de paiement électronique désigne tout appareil permettant de traiter un paiement par carte. Il est connecté avec les services spécialisés de la banque. Le commerçant peut aussi intégrer à son terminal de paiement électronique une fonction de caisse enregistreuse. C'est une machine dotée d'un clavier, d'un écran et d'un logiciel avec mémoire<sup>1</sup>. Il offre divers services :

- Vérification électronique des cartes ;
- Contrôle des cartes en opposition ;
- Obtention automatique des autorisations ;
- Télétransmission des transactions réalisées.

### Figure N°6 : Terminal de paiement électronique (TPE).

<sup>1</sup> C. Dragon et autres, 1999, P24



Source : <https://societegenerale.dz>

### Section 3 : La monétique en Algérie.

L'Algérie en tant que pays en voie de développement est à ses débuts en matière de l'économie de marché. Le secteur des TIC quant à lui ne diffère pas. A l'image de la situation économique, la pénétration des TIC dans l'économie nationale reste médiocre.

Dans cette section, nous allons essayer de décrypter le concept du paiement électronique dans le contexte algérien.

#### 1-définition de la monétique :

Le mot « Monétique » invoque l'idée d'une application informatique qui traite des flux monétaires (Monnaie + Informatique = Monétique). En d'autres termes le remplacement de la circulation des valeurs par la circulation des chiffres, les opérations correspondantes étant effectuées discrètement par un système de traitement des données automatiques interbancaires<sup>1</sup>.

Selon M. Zollinger, la monétique est l'ensemble des moyennes électroniques mises en œuvre pour automatiser les transactions bancaire La monétique est donc l'ensemble des technologies mises en œuvre pour l'utilisation des cartes bancaire. Elle permet, en plus des échanges d'argent de manière dématérialisée, la gestion des cartes bancaires, de la distribution automatique des billets ainsi que des systèmes électroniques de transfert d'informations ou de fonds. En bref, elle regroupe les domaines suivants :

- La création des cartes et leur personnalisation
- Les systèmes temps réel permettant l'usage des cartes
- Le matériel acceptant les cartes (automates bancaires, terminaux de paiement électronique)

---

<sup>1</sup> Alphonse Christian IVINZA LEPAPA, Tous droits de reproduction, d'adaptation et de la monétique et des transactions électroniques sécurisées. Avril 2018.

## Chapitre 2 : Le paiement électronique

---

- Les systèmes de traitement des transactions (compensation) Le support physique de la monétique est une carte en plastique équipée d'une bande magnétique et le cas échéant d'une puce électronique.

Avant de parler sur la monétique en Algérie on doit d'abord souligner le degré de pénétration des TIC en Algérie.

### **2 -Les tics en Algérie :**

#### **2-1- Définition des technologies de l'information et de la communication :**

Plusieurs définitions peuvent être données aux TIC dont nous avons retenu les suivantes : Les NTIC représentent l'ensemble des technologies du traitement des processus intellectuels faisant appel à l'ensemble des différentes technologies basées sur l'électronique disponibles et accessible via des infrastructures de réseaux ,soit au plan local (Enterprise) soit au plan mondial <sup>1</sup>. Les notions de technologies de l'information et de la communication (TIC) regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations principalement de l'informatique, de l'internet et des télécommunications. Par extension, elles désignent aussi le secteur d'activité économique de technologies de l'information et de la communication.

#### **2-2-Degré de pénétration des TIC en Algérie :**

L'Algérie en tant que pays en voie de développement est à ses débuts en matière de l'économie de marché. Le secteur des TIC quant à lui ne diffère pas. A l'image de la situation économique, la pénétration des TIC dans l'économie nationale reste médiocre.

Même s'il existe une intention déclarée de l'Algérie de devenir un pivot régional des services en matière de TIC, l'Algérie a cependant obtenu la 76<sup>e</sup> place mondiale, en 2019, d'après ce qui a été avancé par l'APS. Ce progrès doit certes être encouragé mais reste néanmoins modeste au regard des atouts humains, stratégiques et financières que possède l'Algérie. Malgré les capacités stratégiques de cette-dernière faisant d'elle une puissance régionale, l'Algérie demeure toujours aux prémices du développement en matière d'économie de marché et de maîtrise des TIC.

---

<sup>1</sup> ( <http://www.eivp-paris/dptmanagement/sites/tic/partiel.php>)

### 2-3- Bref historique des réformes monétiques en Algérie :

Les réformes économiques prise depuis les années 1990 ont engendré de profondes mutations, qui ont permis l'émergence de la monétique dans le secteur bancaire Algérien. L'introduction de la monétique en Algérie a été envisagée par la plupart des banques à des périodes différentes, dont le plus ancien projet remonte à l'année 1975. D'autres tentatives faites par la suite sont restées au stade expérimental.

Voici quelques principales étapes qui caractérisent le développement de la monétique en Algérie.

#### 2-3-1. Création de La SATIM :

L'année 1995 a marqué la création de l'unique opérateur monétique en Algérie, la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétiques (SATIM), cette dernière est une filiale de 07 Banques Algériennes BADR, BDL, BEA, BNA, CPA, CNEP, ALBARAKA et de l'institution des assurances CNMA. Actuellement La SATIM réuni 19 adhérents dans son réseau monétique interbancaire, se composant de 18 banques dont 06 banques publiques et 12 banques privées ainsi l'Algérie Poste. La SATIM a pour missions :

- Œuvrer au développement et à l'utilisation des moyens de paiement électronique. - Mise en place et gestion de la plate
- forme technique et organisationnelle assurant une interopérabilité totale entre tous les acteurs du Réseau Monétique en Algérie.
- Participation à la mise en place des règles interbancaires de gestion des produits monétiques interbancaires en étant une force de proposition.
- Accompagnement des banques dans la mise en place et le développement des produits monétiques.
- Personnalisation des chèques et des cartes de paiement et de retrait d'espèces.
- Mise en œuvre de l'ensemble des actions qui régissent le fonctionnement du système monétique dans ses diverses composantes à savoir la maîtrise des technologies, l'automatisation des procédures, la rapidité des transactions, l'économie des flux financiers, etc...

### **2-3-2 Lancement du Réseau Monétique Interbancaire (RMI)**

Le réseau RMI interconnecte les systèmes d'information des banques adhérentes, ainsi que leurs Distributeurs Automatiques de Billets. Ce réseau assure :

- L'interbancaire des transactions de retrait et de paiement effectuées sur le RMI pour tous les porteurs des adhérents.
- La mise à disposition de DAB par le RMI aux Banques adhérentes.
- L'intégration au RMI de DAB propre à la Banque adhérente.
- L'intégration de terminaux de paiement électronique. (TPE)
- L'intégration du système monétique des banques qui en possède.
- L'acquisition des demandes d'autorisation de retrait émanant de DAB.

### **2-3-3 Création du Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI)**

En 2004, la Banque d'Algérie créé la filiale CPI (société par actions, filiale de la Banque d'Algérie dont le capital a été ouvert aux banques.), avec la participation des banques et d'Algérie Poste, pour assurer la réalisation du futur système de télé compensation. Le CPI par la suite a signé une convention régissant ses relations avec l'ensemble des participantes.

### **2-3-4- Création du système de règlement brut en temps réel de gros montants et de paiement urgent (RTGS)**

Le système de règlement brut en temps réel de gros montants et de paiement urgent (RTGS), est un système de paiement interbancaire automatisé où s'effectuent des paiements uniquement par ordres de virement un par un et en temps réel, c'est-à-dire, sans compensation. Il a été réalisé selon les standards internationaux, notamment en matière de fiabilité et sécurité des échanges. Ce système est appelé aussi Algeria Real Time Settlement (ARTS), il est entré en vigueur le 13 Octobre 2005 conformément aux dispositions du règlement N°05-04 et mis en production le 8 Février 2006. En tant que système de règlement brut, il règle les paiements individuellement, c'est-à dire, opération par opération, sans solder les débits avec les crédits. En tant que système de règlement en temps réel, il effectue le règlement final en continu sous réserve que le compte de règlement de la banque émettrice soit suffisamment provisionné. Les principaux participants sont : La Banque d'Algérie, Les banques, Le Trésor public, Algérie-Poste, Algérie Clearing, Centre de pré compensation interbancaire CPI.

### 2-3-5 -Démarrage du nouveau système de télé compensation ATCI

Le système de télé-compensation a été mis en production en mai 2006. Il permet l'échange de tous les moyens de paiement de masse. Le système a été mis en production avec la compensation des chèques normalisés. Les autres instruments de paiement ont été introduits dans le système progressivement. Le système ATCI est géré par le Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI), Le système fonctionne sur la base de la compensation multilatérale des ordres de paiement et dont les soldes nets sont déversés pour règlement différé dans le système ARTS à une heure prédéfinie dans le système (Banque d'Algérie, 2006).

### 2-3-6. Introduction des cartes Visa et Mastercard

En 2010 la SATIM lance dans un projet prometteur en introduisant les cartes internationales Visa et Mastercard. La BDL, la BEA et le CPA sont les premières banques algériennes à adhérer à Visa.

### 2-3-7. Le lancement du paiement en ligne

Le service du paiement électronique (e-paiement) a été officiellement lancé en octobre 2016 en Algérie avec 11 banques et 9 entreprises proposant ce service à leurs clients. Concernant les banques il y a six banques publiques **la BADR, CPA, BDL, BNA, BEA, CNEP, et cinq** autres privées, **Trust Bank Algérie, Natixis Algérie, Société Générale Algérie, Gulf Bank Algérie et Al Baraka**. Et pour les entreprises, **Il s'agit d'Algérie Télécom, Mobilis, Air Algérie, la CNAS, Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL), Djazzy, Ooredoo et Amana Assurances**.

### **Conclusion :**

Le paiement électronique est devenu une nécessité et non pas un choix, en raison de leur commodité, de leur sécurité accrue et de leur transparence financière. Pour l'Algérie, il est aisé de constater qu'en dépit des efforts consentis ces dernières années par l'Algérie, en vue de promouvoir le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'économie numérique en général. Bien entendu, quelques avancées peuvent être recensées, néanmoins, la pratique des paiements électroniques reste encore dans sa phase embryonnaire si on la compare avec celle des pays voisins. La généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électroniques nécessite l'adhésion et la coordination de tous les acteurs concernés par le commerce électronique, entre autres, Algérie poste, les banques publiques et privées, etc.

***Chapitre3 : Cas pratique***  
***ALGERIE POSTE***

### Chapitre 03 : cas pratique ALGERIE POSTE

#### Introduction :

L'innovation dans les technologies de l'information et de la communication a offert aux secteurs postaux d'importantes opportunités. La distribution et la collecte des envois postaux ont pu être organisées de manière plus efficace.

En offrant de nouveaux produits et services, la poste a adopté plus largement de nouvelles technologies.

Les avancées technologiques actuelles offrent également les plus grandes opportunités aux postes de demain. Les postes ont créé toute une nouvelle gamme de produits pour répondre aux besoins naissants de la clientèle en combinant les forces et la portée traditionnelles des services postaux avec la flexibilité et la rapidité des médias électroniques.

La transformation des postes en sociétés commerciales a été une des premières étapes de la réforme postale.

#### Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

Le secteur postal occupe une place primordial dans les domaines économiques ou il a connu plusieurs reformes qui ont permis la modernisation des services et construire une nouvelle institution a caractère industriel et commercial appelé EPIC Algérie poste.

#### 1- présentation de l'E.P.I.C Algérie poste

##### 1-1-Historique :

Les premières marques postales sont apparues à l'époque de la colonisation française en Algérie, c'était dans le but de maintenir le lien avec la métropole a travers la réception de mandats, chèques, abonnement aux journaux, la vente de timbres et le paiement des pensions.

A l'époque on l'appelait poste, télégraphe et téléphone (PTT), ces trois initiales seront maintenues après l'indépendance ; En 1962 le rapatriement en masse des postiers pieds-noirs et métropolitains laisse un vide obligeant le personnel algérien à relever le défi maintenant ainsi plus de 800 bureaux de poste a l'état opérationnel.

Le premier timbre de poste de la république algérienne a été émis le 1<sup>er</sup> novembre 1962 marquant par la même occasion une nouvelle page dans l'histoire de la poste algérienne.

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

### 1-2-Définition :

Algérie poste est une EPIC « établissement public à caractère industriel et commercial »

Issue de la restructuration du secteur de la poste et des télécommunications à la faveur de la loi 2000-03 du 05/08/2000 fixant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, elle a été créée par le décret 02/43 du 14 janvier 2002, défini par un arrêté ministériel du 21 janvier 2010 et encadré par deux (02) comités exécutifs, commercial et marketing

EPIC Algérie poste est :

- Placée sous la tutelle de ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication.
- Administré par un conseil d'administration est présidé par le ministre chargé des postes ou son représentant.
- -dirigé par un directeur général. nommé par un décret présidentiel.
- L'établissement Algérie poste est tenu d'assurer une mission de service public sur l'ensemble du territoire national, comme il est tenu d'assurer l'exploitation et la fourniture de services et de prestations postales et financières.

### Au niveau central:

#### Divisions métiers (03):

- Réseau et Métiers Postaux ;
- Monétique et Services Financiers Postaux ;
- Courrier Colis ;

#### Directions Centrales supports (13) :

- Direction de l'informatique et de la sécurité des réseaux ;
- Direction du patrimoine et des moyens généraux ;
- Direction des finances et de la comptabilité ;
- Direction des ressources humaines;
- Direction de la formation et du perfectionnement ;
- Direction de la stratégie, de l'organisation et du contrôle de gestion ;

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

- Direction des infrastructures postales et des bâtiments ;
- Direction de l'inspection,
- Direction de l'audit et du contrôle interne,
- Direction des affaires juridiques et des relations internationales,
- Direction de la communication ;
- Direction de la normalisation et de la qualité ;
- Direction des timbres postaux et de la philatélie

### **Au niveau Régional:**

- Inspection régionale (13)
- Centre Financier Régional (08)
- Centre Régional de Comptabilité (08)

### **Au niveau Wilaya:**

Au niveau local, les bureaux de poste sont placés géographiquement sous l'autorité d'une « Direction d'Unité Postale » de Wilaya.

- Direction d'Unité Postale de Wilaya (50)

Seule la Wilaya d'Alger de par sa stature de la capitale du Pays, est dotée de trois Directions réparties sur trois zones, Est, Centre et Ouest.

### **1-3-Missions d'Algérie Poste**

L'établissement est chargé d'assurer, sur l'ensemble du territoire national, la mise en œuvre de la politique nationale de développement des services postaux et des services financiers postaux à travers la prise en charge des activités de gestion des prestations, de renouvellement et de développement des infrastructures s'y rapportant.

Fort et riche de son réseau de proximité déployé sur l'ensemble du territoire national, Algérie Poste s'inscrit en permanence dans une dynamique de modernisation de ses structures en assurant notamment sa transformation digitale dans les différents métiers et en s'articulant sur le développement d'une économie numérique basée sur les technologies de l'information et de la communication.

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

La vision stratégique d'Algérie Poste s'articule autour des actions engagées sur chacun des métiers et porte l'ambition de devenir :

- Le leader de la distribution de services de proximité et à domicile ;
- l'Etablissement d'inclusion financière citoyenne de référence ;
- L'acteur du Courrier / Colis de dimension, en accélérant sa mutation numérique et la convergence de ses réseaux physique et numérique ;

### **1-4-Densification, Modernisation et Informatisation du Réseau Postal**

Consciente de l'universalité de ses services et de son impact socio-économique, Algérie Poste s'est lancé dès les premières années de sa création dans un processus permanent de densification de son réseau d'une part et de son informatisation d'autre part afin de répondre à l'obligation du service de proximité, pour toutes les franges de la population et ancrer ainsi son activité dans une démarche citoyenne.

La priorité est donnée à l'ouverture des points postaux de proximité dans les grandes agglomérations urbaines et dans des régions rurales enclavées et déshérités de sorte à accompagner le développement des grands chantiers lancé par l'État, à travers une présence postale érigée non seulement dans toutes les agglomérations mais également à l'intérieur des pôles universitaires, à l'intérieur des casernes et dans les grandes infrastructures de transport des voyageurs (aéroports, gares routières, gares ferroviaires, etc.)

Ainsi avec cet effort permanent de densification, « Algérie Poste » représenter pratiquement 32.9% du réseau postal africain selon les données du dernier rapport publié en 2018 par l'Union Postale Universelle sur les Perspectives Économiques Postales.

### **Bureaux de poste itinérants**

Il s'agit là d'une démarche révolutionnaire qui consiste à mobiliser à grande échelle des poids lourds entièrement agencés et équipés qui sont en mesure de se déplacer dans les régions les plus enclavées du pays en vue d'offrir aux clients un service de qualité à proximité des lieux d'habitations. Dotés de connexion ces établissements postaux ambulants pourront exécuter à la demande de la clientèle toutes les opérations financières et postales au même titre que n'importe quel bureau de poste de la place publique.

### **Informatisation des Bureaux de Poste**

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

Visant l'amélioration de la qualité des services fournis et dans le cadre de la modernisation de l'Etablissement, Algérie Poste a procédé à l'informatisation de tous ses bureaux de poste, construisant ainsi un système d'information global qui permet à chaque usager, titulaire de compte courant, d'effectuer en temps réel, les opérations qu'il souhaite dans n'importe quel point du territoire national.

Les services financiers postaux sont ainsi réputés pour leur disponibilité sur tout le territoire, en ce sens qu'ils permettent l'égalité des chances de promotion et d'épanouissement entre tous les citoyens. Ces mêmes services sont offerts aux mêmes conditions et à la même tarification, à toute la population à travers l'ensemble du territoire national. C'est à Algérie Poste qu'échoit la mission nationale d'assumer la mission de service public pour le citoyen tout en assurant sa pérennité dans un environnement concurrentiel.

### **Refonte du Réseau Télécom des Bureaux de Poste**

L'opération d'informatisation de l'ensemble des bureaux de poste a été parachevée par la refonte de l'architecture réseau et amélioration de la connectivité des bureaux de poste.

Ce projet d'envergure mené en étroite collaboration avec le partenaire « Algérie Télécom » a permis la refonte de l'infrastructure du réseau informatique et sa mise à niveau en vue de disposer d'une infrastructure qui pourra prendre en charge les services encours de déploiement et futurs avec une meilleure qualité de service.

### **1-5-Développement des services monétiques**

Parallèlement à la densification de son réseau, son informatisation et sa modernisation, « Algérie Poste » s'est dotée d'une nouvelle plateforme monétique normée et sécurisée intégrant un panel de services électroniques dont celui du paiement électronique qui figure parmi les mesures prioritaires prises par les pouvoirs publics, visant notamment la généralisation des moyens de paiement électronique en Algérie, l'inclusion financière et sa rentabilité à l'économie nationale.

Cette démarche vise la vulgarisation des moyens de paiement électronique multi canal à travers l'utilisation concomitante des automates « GAB, des Terminaux de paiements électroniques « TPE », des paiements en ligne via internet et les paiements via les solutions mobiles

Ainsi, dans le cadre des politiques publiques visant l'inclusion financière et la promotion de l'économie numérique, le réseau postal d'Algérie Poste s'est inscrit au titre d'acteur majeur

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

de la place financière et utilisé comme un instrument majeur pour la généralisation du paiement électronique, et la dématérialisation des transactions financières, et des instruments de paiement.

### Le Réseau du GAB

Dans le souci d'alléger la charge des bureaux de poste et de faciliter les transactions financières, Algérie Poste a renforcé son réseau « GAB » par l'acquisition d'une nouvelle génération d'automates comportant de nouvelles fonctions telles que le virement de compte à compte, la recharge mobile, la commande de chéquier, le changement de statut de la carte monétique et le changement du numéro mobil.

Alors qu'en 1999, le nombre de cartes électroniques distribuées par le réseau postal étaient d'à peine 100 mille, utilisant un total de 100 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) qui ne permettaient que le retrait d'argent, Algérie Poste enregistre depuis 2017 :

- Plus de 5,7 millions de cartes de paiement (cartes EDAHABIA), avec une production en continu pour couvrir l'ensemble des clients de la poste en 2019 ;
- 1375 Guichets Automatiques de Banque (GAB), offrant des services diverses. Ces GAB ont enregistré durant l'année 2018 la réalisation de plus soixante six (66) millions d'opérations, lequel parc des GAB est en cours de renforcement grâce à l'acquisition de plusieurs centaines de nouveaux équipements;

### Services en ligne

Dans le cadre de la modernisation de ses services Postaux et financiers postaux et en vue d'améliorer la qualité au profit du citoyen, Algérie Poste s'est également engagée dans un processus de modernisation de ses activités.

Cette modernisation s'est caractérisée par le lancement des services en ligne (BARIDINET et Services via Mobile) ;

- Lancement de l'application Baridi Mob qui permet d'effectuer toutes les fonctionnalités qu'on peut effectuer avec la carte monétique « EDAHABIA » telles que les transactions d'argent, la consultation de crédit, le rechargement du crédit téléphonique, le paiement des factures du gaz, d'électricité, d'internet et du téléphone sans avoir à se déplacer dans les bureaux de poste ;

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

Paiement des factures à travers les web marchand des opérateurs économiques et commerciaux ayant adhéré à la plateforme monétique d'Algérie Poste, à l'instar de opérateurs de la téléphonie fixe et mobile, Sonelgaz, sociétés d'assurances, Air Algérie ; etc

### 1-6-Modernisation et Amélioration du Service Courrier et Colis

Figurant au titre de métier et d'activité de base de la poste, le courrier et colis est également au centre des projections de modernisation des services postaux et d'amélioration de la qualité de service à travers :

- Réajustement du plan d'acheminement National reliant toutes les communes du territoire national ;
- Renforcement des moyens d'acheminement et de distribution ;
- Aménagement des centres de dépôt et de distribution (CDD) et des centres de Tri (CTR) ;

Généralisation du système de supervision des envois postaux recommandés des régimes intérieur et international et d'en assurer le suivi, la localisation ainsi que l'échange d'informations entre établissements utilisant ce système.

### 1-7-Filiale d'Algérie Poste « EPE/SPA EMS champion Post Algérie »

La toute première filiale du groupe postal est installée au niveau du complexe de Birtouta sous la dénomination sociale « EPE/SPA EMS champion Post Algérie ».

Ce service de courrier rapide, communément appelé EMS « Express Mail Service », est né en Algérie en 2011 sous la forme d'une filiale économique publique d'Algérie Poste, dénommé EMS-Champion Post Alegria. Elle a depuis investi dans la distribution du courrier express institutionnel, professionnel et administratif à assurant la distribution dans un axe mondialement concurrentielle, suite à la présence antérieure de multinationales puissantes telle que Fedex ou DHL.

Les performances de l'EMS-Champion Poste Alegria , même s'il a rejoint tardivement la liste internationale de ses homologues des autres pays, lui ont permis de gagner plus de 70 places en 2017 et 33 nouvelles places en 2018 dans le classement mondial de l'Union Postale Universelle.

Cette performance inscrite durant l'exercice 2018 a été couronnée par l'attribution à EMS Champion d'un nouveau Prix, décerné par l'Union Postale Universelle au titre de l'excellence

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

de la relation « clients/ l'EMS Algérie », octroyant ainsi la société EMS à la 1<sup>ère</sup> place en Afrique du Nord et à la 63<sup>ème</sup> place mondiale.

### Le présent pour l'avenir d'Algérie Poste

- Densifier le réseau postal pour favoriser l'inclusion financière et postale (présence postale accrue) et améliorer la qualité de services offerts aux citoyens clients ;
- Booster et redynamiser le processus de distribution du courrier afin de réduire les délais de livraison et la distribution du courrier et des colis postaux en prévision de l'inexorable émergence du e-Commerce qui s'annonce prometteur d'une considérable valeur ajoutée ;
- Consolider et sécuriser le système de production actuel d'Algérie Poste ;
- Développer le portefeuille des prestations à valeur ajoutée ;
- Désengorger les établissements postaux en canalisant le flux vers les services en ligne ;
- Développer la monétique et promouvoir les moyens de paiement électroniques ;
- Améliorer la performance de l'organisation ;
- Développement des services électroniques dans le cadre du projet de numérisation d'Algérie Poste.

### 1-8-Coopérations et Relations Internationales d'Algérie Poste

Durant l'année 2018, Algérie Poste a multiplié ses activités et ses efforts à l'international, sur les deux plans bilatéral et multilatéral, lui permettant de s'imprégner des meilleures pratiques et des expériences réussies afin d'améliorer les prestations et les services offerts à ses clients et s'aligner ainsi aux standards internationaux dans le domaine postal.

A ce titre Algérie Poste est présente aux événements internationaux tels que :

- Union Postal Universelle : Algérie Poste a participé activement à tous les travaux de l'Union Postale Universelle.
- Union Panafricaine des Postes : Les travaux de la 37<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration de l'UPAP ont été tenus à Alger suite, au mémorandum d'entente signé le 18 janvier 2018.

### Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

Cette 37eme session du Conseil d'Administration de L'UPAP a permis une participation algérienne très active. L'Algérie a proposé la création d'une poste africaine intelligente qui sera basée sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, permettra également aux pays africains d'améliorer sensiblement leurs activités postales à tous les niveaux, de développer leurs réseaux postaux et de diversifier leurs services ;

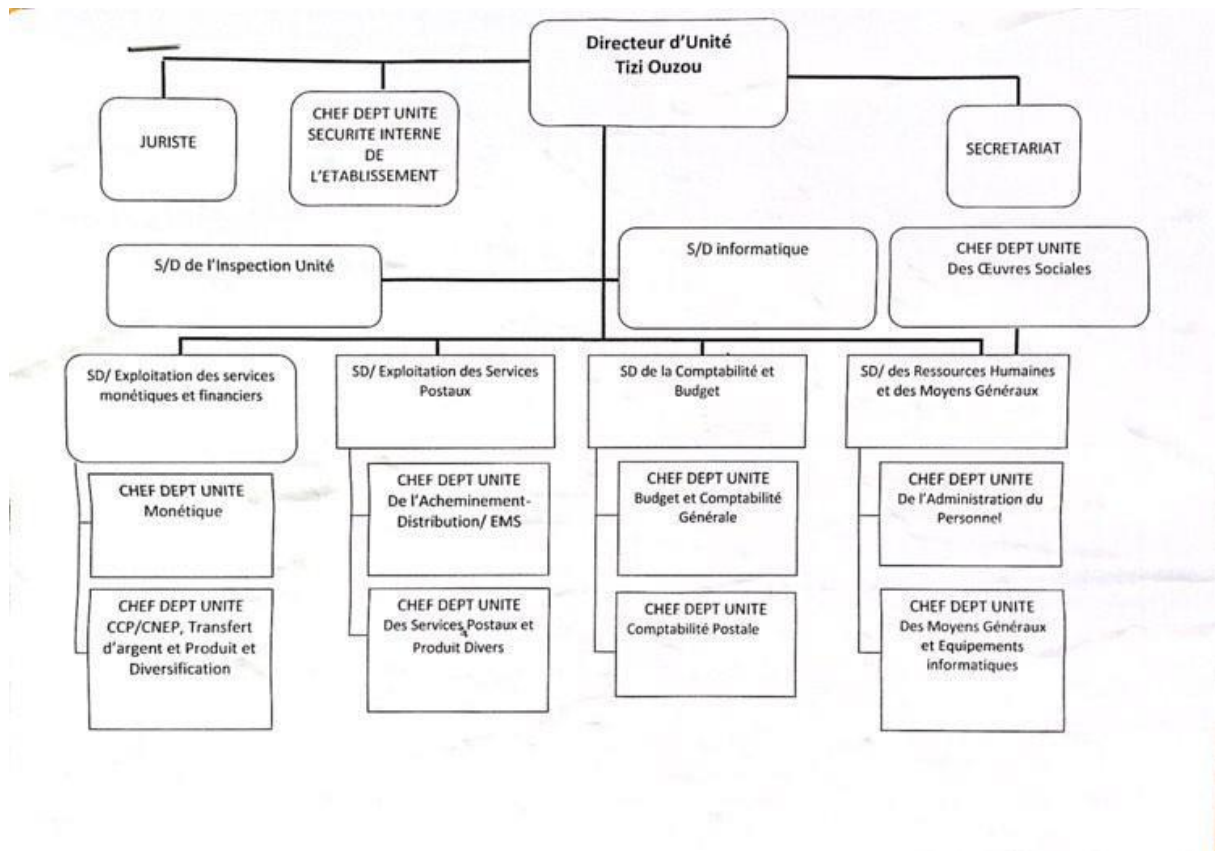
- Union Postale pour le Méditerrané : l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Union Postale Méditerranéenne (UPMED), réunie à Madrid en Espagne le 26 novembre 2018, a voté, à l'unanimité des voix des 16 pays membres présents, pour l'adhésion d'Algérie Poste à cette organisation régionale.

L'UPMED est composée des opérateurs postaux désignés des États des deux entités postales régionales, Européenne et Arabe, cette riche composante des opérateurs postaux désignés, des deux rives de la méditerranée, permet à l'opérateur postal Algérien dans le cadre de cette communauté d'entreprendre un vrai dialogue technique pour échanger autour des différentes expériences dans le domaine postal et de s'imprégner également des meilleures pratiques et modèles postaux réussis.

- La Coopération Arabe (Commission Arabe Permanente des Postes) : En matière de coopération arabe, Algérie Poste est membre active aux niveaux de divers événements (« Régulation et Service Universel de la Poste » de la Commission Arabe Permanente des Postes (CAPP); expositions philatéliques arabe organisée en Egypte et au Maroc).

Par ailleurs la dimension de l'EPIC « Algérie Poste » revêt pour un nombre important d'offices postaux internationaux un intérêt particulier pour la conclusion d'accords et d'échanges bilatéraux.

Figure°7 : Organigramme



Source : sur la base de document interne de la poste

## Section 2 : Les moyens de paiement d'ALGERIE POSTE.

### 1-les moyens de paiement de la poste :

- **COMPTE e-CCP**

Ce service via le web nous permet de :

- Consulter le solde de votre compte CCP ;
- Consulter et télécharger le relevé de votre compte CCP ;
- Modifier le code confidentiel ;
- Commander un carnet de chèques.

Pour bénéficier de ces services, vous devez disposer d'un code confidentiel qui vous sera fourni dans l'établissement postal de votre choix sur présentation d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

- **Carte d'or « EL DAHABIA »**

C'est une carte de paiement et de retrait électroniques sous système EMV (assurant la sécurité des transactions à ses porteurs), permettant d'effectuer diverses opérations de retrait et de paiement sur le compte (CCP), sur les guichets automatiques de banques (GAB) et aussi sur les terminaux de paiement électronique (TPE).

Au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou depuis 2016 on compte 592678 cartes d'or  
Avec un taux de récupération de 97.94%.

- **Le GAB (Guichet Automatique Bancaire):**

Il désigne tout dispositif électronique permettant d'effectuer les opérations qui se font au guichet de la poste comme:

- La consultation du montant disponible,
- Le relevé des 10 dernières opérations,
- Le virement compte à compte,
- Le paiement des factures,
- L'impression du RIP (relevé d'identité postale),
- La commande de chéquiers.
- Les retraits d'argent.
- Nombre de GAB au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou est de 44 GAB.

- **Le cheque postal :**

Le client, titulaire d'un compte courant postal se présente au niveau de n'importe quel bureau de poste muni de sa pièce d'identité et d'un chèque postal de son propre compte courant postal, préalablement servi sans ratures ni surcharges en indiquant lisiblement :

- Le montant du virement en chiffres et en lettres
- Le nom et prénom (ou Raison Sociale) du bénéficiaire du virement
- Le numéro de compte et la clé CCP du bénéficiaire du virement
- Le motif du virement au verso du chèque (personnel, paiement facture ou achat, pension, etc.)

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

- La date et lieu d'émission du chèque et la signature.
  - Ce moyen de paiement représente certain inconvénient :
- La lourdeur de son traitement.
- Gravité des conséquences en cas d'incidents de paiement.
- Parfois pas accepté chez les commerçants.

### **BaridiMob :**

C'est une application mobile qui met à la disposition des clients des services monétiques et financiers postaux d'Algérie Poste, elle contribue à optimiser de temps, gérer le compte CCP et les opérations de n'importe où et à n'importe quel moment.

- **les services qu'offre BaridiMob**

- La consultation du compte courant postal.
- La gestion de la carte monétique (EDAHABIA) .
- Le virement de compte à compte.
- La géo localisation d'un GAB.
- Blocage de la carte EDAHABIA.
- Déblocage de la carte après un blocage initié par le client.
- Consulter le mini relevé des dix dernières opérations effectuées par la carte EDAHABIA.
- Sauvegarder les opérations de virement comme modèle pour pouvoir l'utiliser ultérieurement.
- paiement des factures d'internet, de téléphone ou effectuer des achats par internet.

- **Service paiement mobile BaridPay**

Barid Pay est un nouveau moyen de paiement Mobile simple à utiliser et hautement sécurisé, basé sur la technologie de lecture de code à barre a deux dimensions appelée QR CODE (Quick Response Code). Ce nouveau mode de paiement sans contact (sans carte El Dahabia et sans liquide), est réalisé en scannant, depuis l'application BARIDIMOB un QR code attribué au commerçant. Il permet au client de payer le commerçant par un transfert d'argent de son compte vers le compte du commerçant en toute sécurité et en instantané.

. Comment bénéficié du service Barid Pay

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

Pour bénéficier du service de paiement MOBILE de proximité par QR Code, le client doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir une carte monétique d'Algérie Poste ;
- Déclarer un numéro de téléphone au niveau d'Algérie Poste. Pour se faire, le client doit :
  - introduire son numéro de téléphone dans n'importe quel GAB du réseau d'Algérie Poste .
  - Télécharger et installer l'application « BARIDI MOB » sur son Smartphone.
- Le processus du paiement MOBILE par QR Code Le client doit :
  - Lancer l'application « BaridiMob »
  - Choisir le service « BaridPay »
  - Scanner le QR Code affiché chez le commerçant.
  - Si le QR CODE affiché chez le commerçant comporte un montant fixe, le client n'aura pas à saisir le montant, dans le cas contraire, si le QR CODE ne contient pas de montant, le client est appelé à saisir le montant de ces achats.
  - Valider la transaction par l'introduction du code de Confirmation reçu par SMS
  - Une notification de paiement s'affiche sur le Smartphone du client et le commerçant recevra un SMS du crédit du montant des achats

Au niveau de la wilaya de Tizi ouzou on compte 6 QR code distribué au commerçant.

Tarification de l'application BaridiMOB :

- **TPE**

Un mode de paiement électronique, présentant plus d'avantages et interopérable avec la SATIM, est mis à la disposition des entreprises, des commerçants, des artisans et de tout autre acteur de profession libérale qu'ils soient publics ou privés.

- Le nombre de TPE au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou est de 44TPE.
- Au niveau des bureaux de poste :25 TPE
- ACTEL possède 16 TPE.

Operateur téléphonique MOBILIS possède 3 TPE.

### **-Avenages du TPE d'Algérie poste :**

Si le paiement par TPE assure au client la rapidité et la sécurité, il garantit aussi :

- Une augmentation du chiffre d'affaire : la carte favorise l'achat impulsif .
- Une fluidité en caisse et gain de temps
- La sécurité et la fiabilité : ils minimisent la circulation de faux billet et les erreurs possibles en caisses.
- Des avantages comptables : facilitent la comptabilité de votre commerce.
- La modernisation de vos services

### **2-Tarifification des opérations de paiement :**

Le listing des prix relatifs aux prestations du service universel postal contenu dans le catalogue d'Algérie Poste est tel que stipulé dans le décret exécutif n°14-299 du 27 Dhou El Hidja 1435 correspondant au 21 octobre 2014 fixant les tarifs des services postaux et services financiers postaux du régime de l'exclusivité et du service universel de la poste.<sup>1</sup>

Caractérisée par une tarification à des prix abordable sur les activités postales, Algérie poste applique les tarifs suivant :

#### **Consultation e-CCP**

Lors de la consultation de site pour l'extrait de compte vous êtes taxé de 10 da et pour ce la Consultation du relevé de compte 20 DA.

Exemple si vous consulter votre relevé de compte deux fois sur le site e-ccp

On vous enlève 40 da (  $20 \times 2 = 40$  )

#### **Chèque de paiement :**

Les retraits par cheque sont taxé avec 12 DA somme fixe et on rajoute une taxe de 2DA pour chaque fraction de 1000DA.

Exemple : un retrait de 25.000.00DA

La taxe a payé :  $12DA + 25000/1000 \times 2 = 62DA$

Alors pour un retrait de 25.000.00DA ; la tarification est de 62DA.

---

<sup>1</sup> Catalogue des tarifs des prestations du service universel de la poste- Algérie Poste consulté 02/07/2023

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

### Retrait à vue auprès des bureaux assignataire avec ou sans consultation d'avoir

Somme fixe: 12 DA

Tarif par 1000 DA ou par fraction de 1000 DA: 2 DA

### Retrait sur distributeur automatique GAB :

- Abonnement annuel: 300 DA
  - Retrait sur distributeur automatique dans les bureaux de poste: 30 DA
  - Retrait sur les GAB des banques affiliées au réseau SATIM: 35 DA
- Mise en opposition: 30 DA

Exemple : un retrait sur le distributeur de la poste GAB a 25.000.00DA

La taxe retirée est de 30 DA .

### Virement

Pour chaque opération de virement de compte a compte ,Si le montant du virement est 10 000 DA la taxe est de 10 DA par contre si vous franchiser le montant de 10 000 DA la taxe est de 2 DA /10 000 DA.

Par exemple : un virement de 30.000.00DA effectué

Les tarifs à payer pour l'opération est de 6da

Calcul :  $30.000/10.000 \times 2 = 6DA$

### Services divers

- Notification d'avoir: 30 DA
- Tenue de compte: 100 DA
- Inactivité de compte: 150 DA
- Chèque sans provision: 150 DA
- L'avoir :10 DA

### Frais de service Baridi Mob

#### -Frais d'utilisation (Fixes):

Après l'inscription sur l'application Baridi Mob, des frais d'utilisation mensuels à l'ordre de 50 DZD seront automatiquement prélevés de votre compte CCP (à chaque 1er du mois).

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

- Frais des opérations de virement :

**Tableau N°1 : frais d'opérations de virements par BARIDI MOB**

De	a	Frais par opération
0da	10 000 da	12 da
10 001da	20 000 da	15 da
20 001da	30 000 da	18 da
30 001da	40 000da	21 da
40 001 da	--	24 da

Exemple : effectuer un virement par baridi MOB dans le mois de janvier de montant de 50 .000 .00da

La taxe est de : 50 DA (frais d'utilisation) +24da =74DA

### **Commentaire :**

La tarification des opérations postales équitables on constate que les opérations par les moyens de paiement moderne sont moins taxé par rapport aux opérations par guichet.

Car les moyens de paiement électroniques ne mobilise pas d'employées, ni fourniture.

### **3- évolution des Operations dans la poste de TIZI OUZOU**

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'apporter une analyser des données des Opérations réalisé par les moyens de paiement de la poste, collectées auprès de services Monétique. Cette dernière a distingué entre les opérations de paiement par cheque et par GAB et l'évolution des cartes CIB.

#### **a-évolution de l'émission des cartes CIB**

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur le nombre de carte CIB dans la poste au niveau de la wilaya de T .O et le nombre de cartes CIB distribué aux clients.

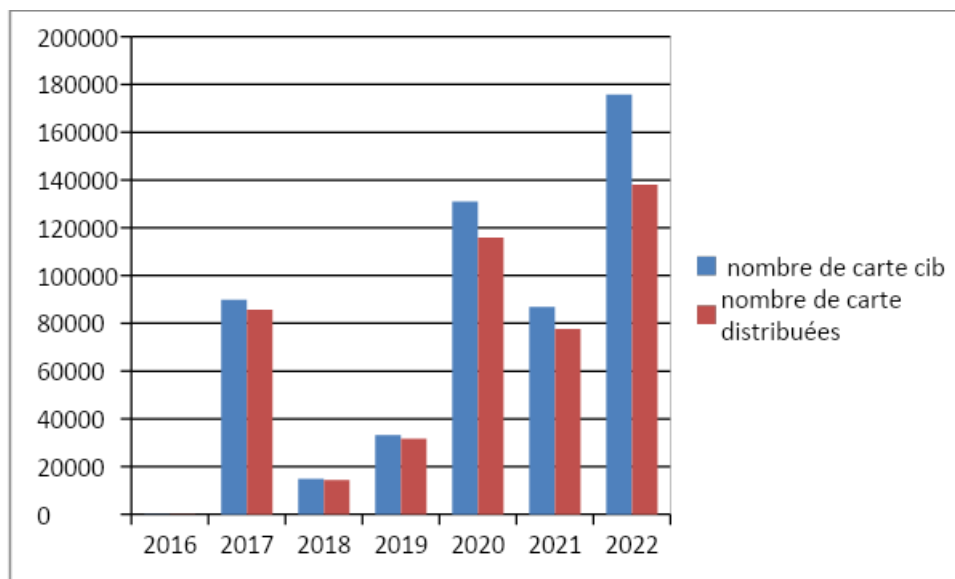
## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

**Tableau 2:** l'évolution de nombre de carte CIB

Année	nombre de carte CIB	nombre de cartes distribuées
2016	152	147
2017	89896	85697
2018	14869	14367
2019	33171	31665
2020	130974	115959
2021	86822	77551
2022	175778	137973

Source : établi par nos soins a partir des donnée procuré des services de la poste

**Figure n°8 :** évolution de nombre des cartes CIB



Source : établi par nos soins a la base de donné du tableau 2

### Interprétation :

Le graphique ci-dessus fait apparaitre le nombre de carte CIB ELDAHABIA délivrée à la poste et le nombre de cartes distribuées a partir de l'année 2016 jusqu'a 2022.

### Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

Le nombre de carte CIB de la poste a augmenté lors de l'année 2017 jusqu'à 89896 carte CIB puis il a rechuté l'année d'après à 14 869 carte CIB ;

Entre 2019 et 2020, dans cette période le nombre de carte connaît un accroissement important puis il diminue en 2021 à 44 152 cartes CIB.

En 2022 il atteint le pic de nombre de carte CIB de 175 778 cartes.

#### Commentaire :

Le nombre a doublé les dernières années à cause des renouvellements des cartes ; la durée d'utilisation de la carte de 2 ans affecte l'évolution du nombre de carte CIB ELDAHABIA .

On observe aussi que le nombre de carte distribué n'atteint pas les 100%

Le nombre de carte à baisser en 2021 à cause des mesures sanitaires dues à la pandémie du covid19

#### b- Evolution des opérations par GAB

Dans ce tableau ci-dessous nous informons sur l'évolution de nombre d'opérations par GAB.

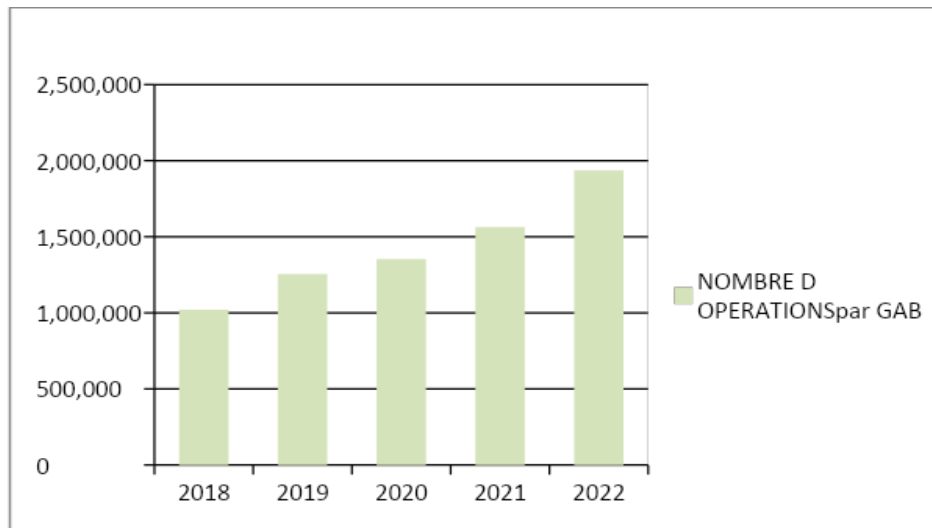
**Tableau 3:** l'évolution de nombre d'opérations effectuées par GAB .

ANNEE	2018	2019	2020	2021	2022
NOMBRE D OPERATIONS par GAB	1 020 368	1 255 019	1 352 688	1 563 478	1 936 623

**Source :** établi par nos soins à partir des données procurées des services de la poste

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

Figure n°09 : nombre d'opérations par GAB



Source : établi par nos soins a la base de donné du tableau 3

### Interprétation :

Le graphique ci-dessus nous montre le nombre d'opérations effectuées par GAB au niveau de la poste de Tizi ousou 2020-2022

On constate une augmentation croissante du nombre d'Operations effectuées par GAB de 2018 jusqu'à 2022 ou elle atteint le nombre de 1 936 623 Operations.

### 3-3- évolution des montants des Operations par GAB :

Le tableau suivant nous montre les montants des opérations effectués par GAB

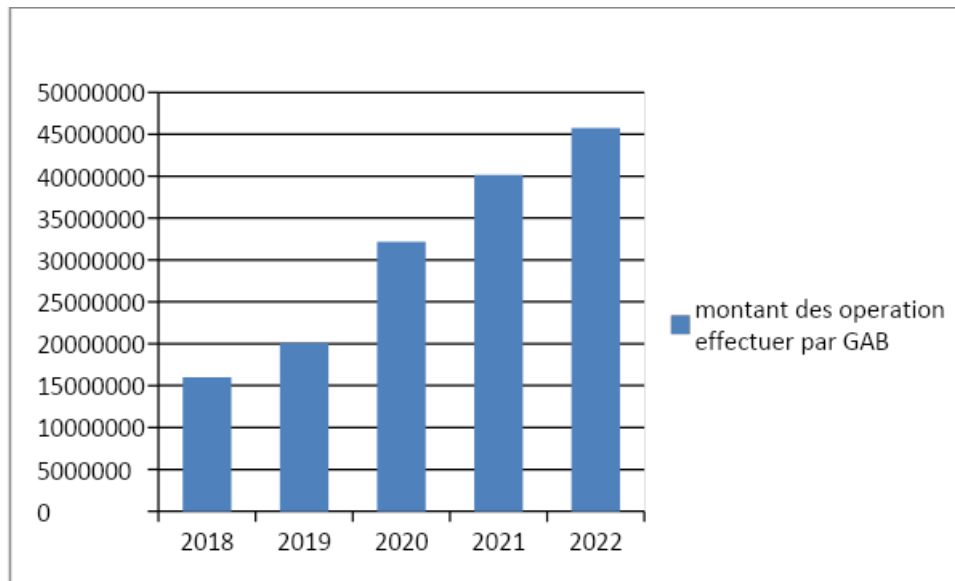
Tableau 4 : l'évolution des montants effectués par GAB

Année	montant des opérations effectuées par GAB
2018	16023654
2019	20046102
2020	32167310
2021	40150157
2022	45742829

Source : établi par nos soins a partir des donnée procuré des services de la poste

## Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

**Figure n°10:** montant des opérations par GAB



Source : établi par nos soins a la base de donné du tableau 4

### Interprétation :

Le graphique ci-dessus nous montre le montant des nombre d'opérations effectuées par GAB au niveau de Tizi ouzou 2020-2022.

Le montant des opérations effectuées par GAB augmente de manière exponentielle de l'année 2018 jusqu'a2022.

Le montant des opérations par GAB doubles de 16 mille DA à 45 mille DA en 2022 .

### c- Evolution de Nombre d'opérations par cheque :

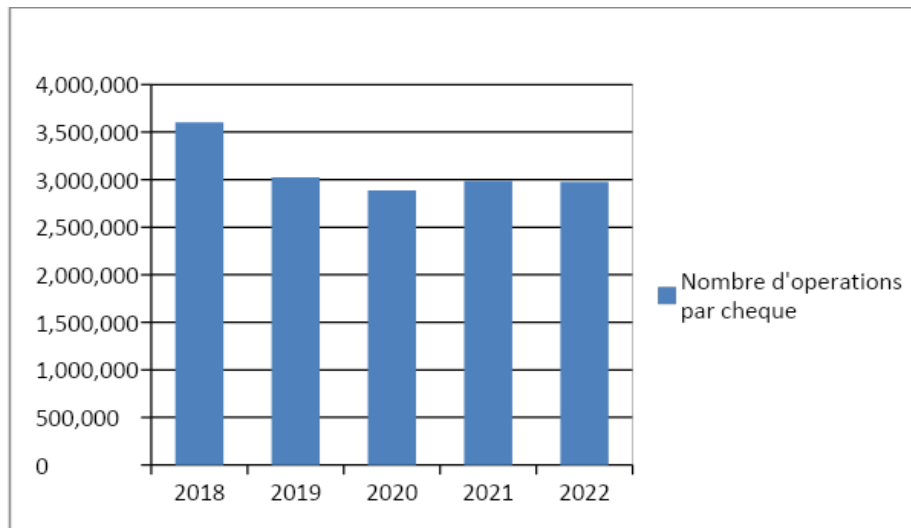
Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'évolution de nombre d'opérations par cheque.

**Tableau 5:** l'évolution de nombre d'Operations effectuée par cheque.

ANNEE	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'opérations par cheque	3 601 255	3 023 158	2 888 452	2 987 885	2 975 742

**Source :** établi par nos soins a partir des donnée procuré des services de la poste

**Figure n°11:** nombre d'opérations par cheque



Source : établi par nos soins a la base de donné du tableau 5

### Interprétation :

Le graphique ci-dessus nous montre le nombre d'opérations effectuées par chèque au niveau de la poste de Tizi-ouzou 2020-2022.

Le nombre d'Operations par cheque augmente en 2021 puis il diminue légèrement en 2020 .

### d- évolution des montants des Operations par cheque :

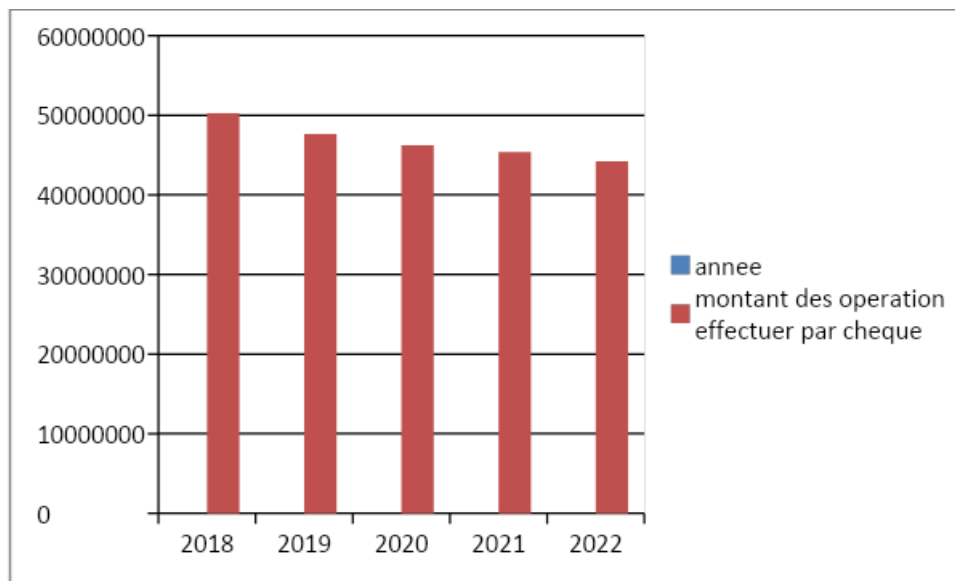
Le tableau suivant nous montre les opérations effectuées par cheque .

**Tableau 6:** l'évolution des montants des Operations par cheque 2020-2022

Année	montant des opérations effectuées par cheque
2018	50256987
2019	47659835
2020	46232323
2021	45365235
2022	44236233

Source : établi par nos soins a partir des donnée procuré des services de la poste

Figure n °12: montant des opérations par cheque



Source : établi par nos soins a la base de donné du tableau 6

### Interprétation :

Le graphique ci-dessus nous montre le montant des nombre d'opérations effectuées par cheque au niveau de Tizi ouzou 2020-2022.

On constate une diminution des montants des opérations effectuées par cheque de 50 million en 2018 jusqu'à 44 million en 2022.

### 4-La comparaison entre les opérations par GAB et par cheque :

Il est facile a constater que les opérations par GAB sont une alternative forte aux opérations par cheque ,non seulement grâce a la facilité quelle accorde aux titulaire des compte CCP pour accéder a leur argents liquide de manière pratique et rapide, sans avoir a se rendre physiquement dans une agence postale mais aussi grâce aux cout inferieure que les opérations par GAB engendre par rapport a celle effectuer par cheque.

Pour rendre cela plus claire voici un exemple délustrassions qui montre la différence de taxes appliqué sur un retrait de 50000DA par cheque et par FAB :

#### - taxe appliquée sur une opération de retrait de 50000DA par cheque :

$$12DA+50\ 000DA/1000\times 2=112da$$

#### -Taxe appliquée sur une opération de retrait de 50000DA par GAB :

Toutes les opérations sur GAB sont taxées a 35 DA

### Section 3 : L'impact des moyens de paiement sur la rentabilité

#### 1-L'impact de la pandémie de Coronavirus sur l'utilisation des moyens de paiement électronique a TIZI-OUZOU :

La propagation du nouveau coronavirus, connu sous le nom de COVID-19, en fin 2019 a eu un impact considérable sur la santé mondiale ainsi que sur l'économie et les relations de travail à travers le monde. La déclaration de l'état d'urgence dans de nombreux pays a été une mesure essentielle pour contenir la propagation du virus et protéger la santé de la population.

En ce qui concerne l'impact économique, les mesures de confinement et de distanciation sociale ont entraîné la fermeture de nombreuses entreprises et la limitation des activités commerciales. Cela a eu un impact négatif sur les investissements et a entraîné des pertes d'emplois importantes dans de nombreux secteurs. De plus, les restrictions de voyage et la fermeture des frontières ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, entraînant une baisse du commerce international.

Cependant, la crise a également accéléré la transition vers les transactions électroniques et les technologies de paiement électronique. Les résultats précédemment traités précédemment indiquent que la pandémie du coronavirus a eu un impact très fort sur l'utilisation des différents moyens de paiement électronique en Algérie.

A Tizi-ouzou, le nombre et les montants des transactions passées par GAB avec la carte EDAHABIA ont augmenté d'une façon considérable durant les trois ans de la pandémie, Cette augmentation peut être expliquée par le fait que les ménages prennent certaines mesures

**1. Sanitaire :** les campagnes de sensibilisation lancées par l'Etat pour inciter et encourager l'utilisation des méthodes de paiement qui ne nécessitent pas d'accéder à des endroits où il y aura des regroupements de personnes pour éviter toute contamination.

**2. Précaution et préparation :** L'incertitude liée à la pandémie a conduit certaines personnes à retirer de l'argent liquide comme mesure de précaution. Elles ont pu craindre des pénuries ou des fermetures.

**3. Confiance dans l'argent liquide :** La majorité de la population de la wilaya T.O ont une préférence pour l'argent liquide en raison de sa tangibilité et de la confiance qu'elles lui accordent. Le retrait d'argent liquide leur permet de disposer d'une réserve d'argent qu'elles considèrent comme une forme de sécurité.

### 4. Préférence pour les transactions en espèces :

Dans certaines circonstances, les paiements en espèces peuvent être privilégiés, notamment lorsqu'il s'agit de petites transactions informelles, de transactions avec des commerces n'acceptant pas les paiements électroniques ou de situations où la confidentialité des transactions est préférée.

Néanmoins, le paiement par TPE a été affecté négativement par le premier confinement partiel, où les commerces et autres activités économiques non nécessaires ont été fermés temporairement, ce qui a réduit fortement l'utilisation de cette technique de paiement. La phase de déconfinement progressif décidé le 7 juin 2022 a permis de relancer l'utilisation des TPE mais malheureusement la distribution des TPE pour les commerçants était s'arrêtée depuis le début du covid19 j'jusqu' a ce jour.

### 2- L'influence des moyens de paiement électronique sur la rentabilité et sur les couts :

Aujourd'hui, il y a une véritable nécessité de passer au paiement électronique des différents services. Cela va permettre plus d'autonomie financière à Algérie poste, sachant que la majorité des opérations effectuées au sein de nos agences concernent le retrait

D'argent et le paiement des factures (eau, électricité, gaz, téléphones et autres) a souligné Mme Hanoufi, la directrice générale d'Algérie Poste, lors de son intervention à la 6ème édition du Forum « rakmana », organisée par le Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), d'où on constate l'importance que accorde AP aux paiements électroniques qui ont un impact significatif sur ses coûts et donc sa rentabilité. L'introduction et l'adoption généralisée des paiements électroniques ont entraîné des changements majeurs dans les opérations traditionnelles, ce qui a eu des répercussions sur les coûts associés.

Les paiements électroniques permettent une automatisation accrue des processus de paiement.

Les transactions électroniques sont traitées de manière plus rapide et plus efficace que les transactions en espèces ou par chèque. Cela réduit le besoin de personnel pour gérer manuellement les paiements, d'ailleurs cela peut s'expliquer à travers le taux de progression de nombre des bureaux de poste existant entre 2016 (le début d'intégration des paiements électroniques à Algérie poste) qui était 3577 bureaux contre 6000 bureaux en 2023 soit un taux de 53%, une progression qui reste plus au moins médiocre voyant le nombre d'années pris en

### Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

considération mais qui est amplifiée par la consolidation de système de paiement électronique qui vient combler le manque du bureaux et d'effectifs.

Les paiements électroniques réduisent également les coûts liés à la gestion des espèces. La poste doit investir dans des systèmes de sécurité et de gestion des espèces pour stocker, compter et transporter l'argent liquide car pour transporter un fond de la direction aux bureaux il faudrait au minimum deux agents de sécurité d'AP et un corps de sécurité militaire qui doit se déplacer avec le véhicule du transports des fonds . Avec les paiements électroniques, ces coûts sont considérablement réduits car il y a moins de besoin de manipuler et de gérer physiquement l'argent.

Les paiements électroniques permettent a ALGERIE POSTE et aux banques en générale de rationaliser leurs opérations et d'améliorer leur efficacité globale. Les transactions électroniques peuvent être intégrées directement dans les systèmes informatiques des banques, ce qui facilite la gestion et le suivi des transactions. Cela réduit le risque d'erreurs humaines et simplifie les processus internes, ce qui se traduit par une réduction des coûts opérationnels.

En outre, les paiements électroniques peuvent également réduire les coûts associés à la fraude. Les transactions électroniques sont généralement plus sécurisées que les paiements en espèces ou par chèque, car elles peuvent être authentifiées et vérifiées plus facilement. Cela permet aux banques de réduire les pertes liées à la fraude et de limiter les coûts associés à la prévention et à la gestion des fraudes.

Les paiements électroniques ont aussi permis a ALGERIE POSTE d'améliorer son efficacité opérationnelle, réduire les couts liés a la manipulation de l'argents liquide et surtout augmenter ses revenus grâce a de nouveaux services.

L'efficacité opérationnelle assurée par la rapidité et la facilité de traitement des transactions électronique par apport aux opérations traditionnelle permet a la poste de servir un plus grand nombre de client dans un temps donné se qui se traduit par une augmentation de volume de transactions et donc gagner des nouveaux revenus.

En plus des activités traditionnelles, la poste propose des service de transferts de fonds et de paiement en ligne qui constitue aujourd'hui une véritable source de revenu, a travers l'application BARIDI MOB. Parmi les services proposés par cette application :

- Les conventions signer avec Algérie télécom et les trois operateurs téléphonique DJEZZY, MOBILIS et OOREDOO qui permet de recharger le crédit en ligne par carte DAHABIA.

### Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

- La convention signée avec SONALGAZ et l'ADE pour le règlement des factures d'électricité, gaz et d'eau.
- La convention signer avec a Société nationale d'assurance (SAA) qui permet aux expositeurs de la carte Dahabia de payer en ligne leur frais d'assurance.

Ce model d'application a permis a AP ce diversifier son portefeuille et décortiquer de nouvelle entrées d'argents et donc assurer une rentabilité meilleure.

Les paiements électroniques ont un impact significatif sur les coûts d'ALGERIE POSTE. L'introduction et l'adoption généralisée des paiements électroniques ont entraîné des changements majeurs dans les opérations bancaires traditionnelles, ce qui a eu des répercussions sur les coûts associés.

Les paiements électroniques permettent une automatisation accrue des processus de paiement. Les transactions électroniques sont traitées de manière plus rapide et plus efficace que les transactions en espèces ou par chèque. Cela réduit le besoin de personnel pour gérer manuellement les paiements, ce qui se traduit par une réduction des coûts liés à la main-œuvre. Les paiements électroniques réduisent également les coûts liés à la gestion des espèces. La poste doit investir dans des systèmes de sécurité et de gestion des espèces pour stocker, compter et transporter l'argent liquide. Avec les paiements électroniques, ces coûts sont considérablement réduits car il y a moins de besoin de manipuler et de gérer physiquement l'argent.

Les paiements électroniques permettent a ALGERIE POSTE et aux banques en générale de rationaliser leurs opérations et d'améliorer leur efficacité globale. Les transactions électroniques peuvent être intégrées directement dans les systèmes informatiques des banques, ce qui facilite la gestion et le suivi des transactions. Cela réduit le risque d'erreurs humaines et simplifie les processus internes, ce qui se traduit par une réduction des coûts opérationnels.

En outre, les paiements électroniques peuvent également réduire les coûts associés à la fraude. Les transactions électroniques sont généralement plus sécurisées que les paiements en espèces ou par chèque, car elles peuvent être authentifiées et vérifiées plus facilement. Cela permet aux banques de réduire les pertes liées à la fraude et de limiter les coûts associés à la prévention et à la gestion des fraudes.

### Chapitre 3 : Cas pratique ALGERIE POSTE

---

Cependant, il convient de noter que l'introduction des paiements électroniques peut également entraîner des coûts supplémentaires pour les banques. Par exemple, les banques doivent investir dans des infrastructures technologiques robustes pour prendre en charge les paiements électroniques. Cela peut inclure l'achat de logiciels, de matériel informatique et de systèmes de sécurité avancés. De plus, les banques doivent également se conformer aux réglementations en matière de protection des données et de sécurité des paiements, ce qui peut nécessiter des investissements supplémentaires.

En matière de rentabilité l'impact des paiement électronique a ALGERIE POSTE est fortement considérable, car le paiement électronique lui permet d'améliorer son efficacité opérationnelle, réduire les couts liés a la manipulation de l'argents liquide et surtout augmenter ses revenus grâce a de nouveaux services.

L'efficacité opérationnelle assurée par la rapidité et la facilité de traitement des transactions électronique par apport aux opération traditionnelle permet a la poste de servir un plus grand nombre de client dans un temps donné se qui se traduit par une augmentation de volume de transactions et donc gagner des nouveaux revenus .En plus des activités traditionnelles la poste propose des service de transferts de fonds et de paiement en ligne (comme les conventions signer avec Algérie télécom etc... ) ou bien l'application BARIDI MOB cela permet a la poste de diversifier son portefeuille et ses sources de revenus.

#### Conclusion :

Après avoir étudié l'évolution des opérations de transaction réalisées par les moyennes de paiement électronique et leur incidences sur la rentabilité en conclue que la modernisation et l'utilisation de ces moyennes revient avec des avantages considérables pour la poste.

Ainsi, les résultats de cette étude indiquent clairement que la pandémie a permis aux ménages algériens qui étaient en général plutôt sceptiques à l'idée d'utiliser les moyens de paiement en ligne de franchir le pas. Cette adoption s'est faite pour plusieurs raisons, l'une d'elles est que les ménages étaient contraints d'utiliser cette méthode de paiement, en raison des mesures de couvre-feu et de confinement partiel instauré par l'Etat pour lutter contre la propagation du virus. À cela s'ajoutent les efforts consentis par quelques entreprises ainsi que l'Etat pour promouvoir et faciliter l'accès à ce mode de paiement.

Enfin, les moyennes de paiement électronique mis en œuvre par la poste algérienne relève son attention de développement et de fournir des services plus efficace et rentable surtout.

### Conclusion générale :

L'évolution rapide de la technologie a bouleversé de nombreux aspects dans notre vie quotidienne y compris les transactions financières. L'effet dit TIC sur la banque d'aujourd'hui est profond et transformationnel, en apportant des changements significatifs dans la façon dont les services bancaires sont fournis, gérés et consommés. La technologie a permis aux banques d'améliorer leur efficacité opérationnelle, d'élargir leur portée géographique, de proposer de nouveaux produits et services, et de renforcer la sécurité des transactions financières.

L'un des principaux effets de la technologie sur la banque est l'automatisation des processus. Les avancées technologiques ont permis aux banques d'automatiser de nombreuses tâches autrefois effectuées manuellement, ce qui a entraîné une réduction des coûts et une amélioration de l'efficacité ; c'est pour quoi on constate un remplacement massif des moyens de paiement traditionnel par les moyens de paiements électroniques.

L'obsolescence des moyens de paiement traditionnels fait référence au déclin et à la disparition progressive des méthodes de paiement conventionnelles telles que l'argent liquide, les chèques et les virements bancaires en faveur de solutions de paiement plus modernes et numériques. Les paiements traditionnels peuvent être lents et inefficaces, en particulier lorsqu'il s'agit de transferts internationaux. Les chèques par exemple surviennent souvent plusieurs jours pour être compensés, ce qui peut entraîner des retards dans les paiements. De plus, les virements bancaires peuvent prendre du temps en raison des procédures administratives et des délais de traitement et ce qui engendre aussi un coût de transaction souvent élevé.

Les paiements traditionnels peuvent présenter aussi un risque en terme de sécurité, l'argent liquide peut facilement être volé ou perdu ainsi que les chèques peuvent être falsifiés ou volés et encore le manque de traçabilité rends difficile d'identifier l'origine de l'argent ce qui peut poser des problèmes en terme de lutte contre le blanchiment d'argent.

C'est pour toutes ces raisons que la monétique a intégré les nouveaux moyens de paiement électroniques qui ont été développés pour répondre aux besoins des consommateurs en termes de commodité, rapidité et sécurité.

Les moyens de paiement électroniques ont un impact positif considérable sur de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Ils permettent une alternative pratique sécurisée qui facilite les transactions financières et joue sur les deux axes primordiaux de la rentabilité

## Conclusion générale

---

qui est la réduction des couts et la satisfaction du clients donc ils garantissent une rentabilité meilleure. De ce fait, notre hypothèse de départ est vérifiée.

En ce qui concerne l'E-paiement en l'Algérie, depuis le lancement jusqu'à présent plusieurs indicateurs donnent un espoir pour l'avenir, néanmoins les chiffres restent un peu loin des objectifs souhaités. Jusqu'à présent, les Cartes bancaires représentent le moyen de paiement le plus innovant en terme de rapidité des opérations, minimisation des coûts et une réduction du support papier mis en circulation, il apparait que l'Algérie a mis en place un dispositif institutionnel et réglementaire pour accompagner le développement des moyens de paiement électroniques mais, malheureusement, L'Algérie compte un retard très remarquable en terme du paiement en ligne à cause de la lenteur de l'internet qui un facteur très déterminant, ainsi l'absence d'une stratégie efficace à long terme facilitant l'adoption de ce nouveau mode de paiement.

Eu égard aux différentes contraintes rencontrées en Algérie pour le développement des moyens de paiement électroniques, il y a lieu de prendre des mesures adéquates qui doivent être contenues dans le cadre d'une stratégie cohérente qui doit être efficace, flexible et adaptée aux exigences des besoins des agents économiques. Nous suggérons quelques pistes de réflexion et de mesures à prendre que nous envisageons utiles pour s'arrimer à ce nouveau contexte qui est assez développé ailleurs et qu'on peut énumérer dans ce qui suit :

-Instaurer une tarification avantageuse en termes de fidélisation des usagers qui utilisent les cartes de débit. Ce qui mènera le consommateur algérien à faire un arbitrage entre les moyens classiques et alternatifs ;

-Elargissement du réseau des TPE ainsi que leur acceptation. Ce qui permettra

D'augmenter l'usage de la carte de débit.

-Améliorer la rapidité de l'exécution des transactions (augmenter le débit de la connexion) pour une utilisation intensive de ces instruments de paiement électroniques.

- Mettre en place une politique de ciblage dans le cadre d'une opération pilotée ciblant la catégorie d'usagers composés de jeunes en termes d'âge disposant d'atouts dans l'utilisation de ces nouveaux moyens de paiement. Cette politique devra aussi accorder des avantages fiscaux et financiers pour ces catégories du fait aussi qu'ils contribuent à la réduction de l'ampleur de l'informel.

# *Bibliographie*

## **Bibliographie :**

### **Livres :**

- Alphonse Christian IVINZA LEPAPA, Tous droits de reproduction, d'adaptation et de la monétique et des transactions électroniques sécurisées Avril 2018.
- Coussergues, S, Gestion de la banque : du diagnostic à la stratégie, 2007, Edition Dunod
- D. Bounie – Sébastien Soriano : La monnaie électronique-Principes, fonctionnement et organisation. La finance électronique LCN, n°1-2003
- D. Boumie, Sébastien Sorino, la monnaie électronique : « enjeux prudentiels et impact sur la politique monétaire », issue 3 ,2003.
- Didier Geiden, Flouriot Flouriot, Hervé Ducharme « Cartes de paiement »2eme Edition, , Novembre 2011 .
- Elie cohen « gestion financière de l'entreprise et développement financier » 1991
- Henri calvet « établissement de crédit : appréciation, évaluation de l'analyse financière »France novembre1997 .
- H.Sitruk, l'impact des réseaux sur l'activité bancaire et interbancaire, Problème économique ,2003.
- Jean\_guy degos ,stephane griffiths « gestion financiers :de l'analyse a la stratégie édition 2011.
- Livre blanc 1998 « mesure de la rentabilité des activités bancaire » page 147
- Paul amadeau ,veronique bessiere « analyse de l'information financière » France septembre2007.
- P. LEMYRE : Le guide juridique du commerçant électronique - Chapitre 8 – Le paiement électronique

### **Mémoires :**

- AFLIHAOU Rachida « les stratégies bancaires cas du crédit populaire algérien » ummto,2015 .

- BELKHIR Nassima, BELLAL Yasmina « l'impact de l'endettement financiers sur la rentabilité de l'entreprise cas de spa groupe etrhb hedad »2018.
- Debih fares « l'évaluation de la rentabilité d'un projet d'investissement cas du groupe ETRHB heddad »école de commerce Oran 2015 .
- DJOUZI Sarah , HADJ BENAMANE Lydia « analyse de la rentabilité d'une entreprise industriel cas del'ENIEM » université tizi ouzou 2020
- GANSONRE Gaiwara ,TALBI Dyhia, « analyse de la rentabilité d'une entreprise publique cas de sonalgaz » ummto 2018 .
- HADJ BELKACEM Nacera « la rentabilité bancaire cas de CPA »ummto2016.
- Midous mouhamed seghir ,sfihi sofiane « analyse de la rentabilité d'une entreprise de distribution cas de naftal » université tizi ouzou 2021 .
- Ozzani sakina ,boujrah samia « etude d'un projet d'investissement et son financement cas de la SARL IFRI »université de bejaia 2016 .
- Oussama Chenchah, Les déterminants de l'adoption de l'E-banking par les institutions financières, mémoire de maitrise, Université du Québec Montréal, 2011.
- ZINDA KALUME Auréole « la rentabilité de l'hôtel mont khuzi »2015

#### **Sites internet :**

- Les indicateurs de la performance bancaire site booksredeal consulté le 26 juin 2023
- Méthode de la comptabilité analytique « site compta facile » consulté le 23 juin 2023
- 30Glossaire des terme utilisés pour les systèmes de paiement et de règlement (disponible sur [www.bts.org](http://www.bts.org) ), Banque des règlements internationaux. Mars 2003 .
- <http://www.eivp-paris/dptmanagement/sites/tic/partiel.php>

#### **Revues :**

- Bouchelghom fella « les déterminants interne des banques en Algérie »volume15 n02 2021
- Florence Labasque : Le paiement en ligne : l'état du droit face à la technique, PAIEMENT ELECTRONIQUE : MECANISMES ET CARACTERISTIQUES,
- Revue d'Economie et de Statistique Appliquée Numéro 21 Juin 2014 ;Khadidja NASSILI ; Haoues SALAH.

**Thèses :**

-A. Ghalem, « Les défis de la monnaie électronique pour la banque central et sa politique monétaire », revue des sciences humaines université Mohamed Khider, Biskra.

- benenzahi yasmine « mesure de l'efficacité des banques commerciales algériennes par les méthodes paramétriques et non paramétriques » univercité de telmecen 2016 page 59.

-LAZREG Mohamed, Développement de la Monétique en Algérie Réalité et Perspectives, thèse de Doctorat, université de Tlemcen

- Marloye CONDE, Ranaivo Mahaleo RAZAKANIRINA : Réseaux et sécurité - Pratique de la sécurité Paiement sur Internet. Université de Genève janvier 2005.

**Articles :**

BETROUNE R, MEDJAHED S, les freins de développement du commerce électronique

**Rapport et texte de loi :**

-JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUEALGERIENNE N°28, 30 Chaabane 1439, 16 mai 2018

-JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUEALGERIENNE 10 novembre 2004

-Rapport de GIE monétique

-Rapport de veille stratégique - les systèmes de paiement électronique sur internet. Centre de recherche informatique de Montréal 1999.

## Résumé

Ces dernières années l'Algérie a connu des évolutions remarquables dans le domaine des moyens de paiement électronique.

La mise en place d'un système de paiement électronique efficient est une des priorités des pouvoirs publics Algériens pour améliorer les performances financières des entreprises.

Algérie poste est l'une des acteurs incontournables dans le programme de développement monétiques, Le lancement de la carte El dahabia dénote l'engagement fort de l'établissement à renforcer la pratique monétique pour atteindre les objectifs d'une finance inclusive pour tous.

L'intégration des moyens de paiement électroniques a impacte les performances des entités notamment la rentabilité, Sachant que les changements apportées dans les systèmes bancaires comme l'utilisation des cartes d'or, TPE et DAB rend les opérations monétaires faciles et rapides a exécuter, avec plus de transparence et de sécurité.

Enfin, malgré, les efforts fournis, la monétique en Algérie est freinée par quelques facteurs comme le problème culturel et l'ampleur du marché informel. Ce qui signifie que l'Algérie doit engager plus de moyens matériels et humain pour suivre le progrès techniques et les innovations technologiques mondial.

## Abstract

In recent years, Algeria has seen remarkable developments in the field of electronic means of payment.

The establishment of an efficient electronic payment system is one of the priorities of the Algerian public authorities to improve the financial performance of enterprises.

Algerian Post is one of the key players in the monetics development program. The launch of the El Dahabia card reflects the strong commitment of the institution to strengthen the monetics practice to achieve the goals of inclusive finance for all.

The integration of electronic means of payment has affected the performance of entities, in particular profitability. Knowing that changes in banking systems such as the use of gold cards, TPE, and DAB make money transactions easy and fast to execute with greater transparency and security

Finally, despite the efforts made, monetics in Algeria are constrained by a few factors such as the cultural problem and the size of the informal market. This means that Algeria must commit more material and human resources to monitor technical progress and technological innovations.

## Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Sommaire

**Introduction générale ..... 1**

**Chapitre 01 : l'analyse du concept de la rentabilité ..... 2**

Introduction

**1-Cadre théorique de la rentabilité ..... 5**

1-1-définition de la rentabilité ..... 5

1-2-seuil de rentabilité..... 5

1-3-typologie ..... 7

**2-évaluation de la rentabilité ..... 10**

2-1-Analyse de la rentabilité par ratio financiers ..... 10

2-2- analyse de la rentabilité par la comptabilité analytique ..... 14

2-3-analyse de la rentabilité d'un projet d'investissement ..... 18

**3-La rentabilité bancaire ..... 23**

3-1-la maîtrise de rentabilité bancaire ..... 23

3-2- les méthodes de la rentabilité bancaire ..... 25

3-3-les indicateurs de la rentabilité bancaire ..... 26

3-4- les outils d'améliorations de la rentabilité bancaire ..... 28

Conclusion

**Chapitre 02 : le paiement électronique..... 34**

Introduction

**1-aperçu sur le système de paiement électronique..... 35**

1-1-définition du système de paiement électronique..... 35

1-2-historique de système de paiement électronique ..... 36

1-3- caractéristique d'un mécanisme de paiement électronique ..... 37

**2- le E-banking en Algérie ..... 44**

2-1- définition de E-banking ..... 45

2-2-les réforme législative pour l'intégration de E-banking en Algérie ..... 46

2-3-les instruments engagés pour le développement de E-Banking en Algérie ..... 50

**3-la monétique en Algérie ..... 58**

3-1- définition de la monétique ..... 58

3-2-les tics en Algérie ..... 59

3-3- bref historique des reformes monétique en Algérie ..... 60

Conclusion

**Chapitre 03 : cas pratique :Algérie poste ..... 77**

Introduction

**1-présentation de l'organisme d'accueil ..... 78**

1-1-présentation de l'EPIC Algérie poste ..... 78

**2-les moyens de paiement d'Algérie poste ..... 87**

2-1-les moyens de paiement de la poste ..... 87

2-2- tarification des opérations postales..... 91

2-3-évolution des opérations dans la poste de Tizi ouzou ..... 93

<b>3-l'impact des moyens de paiement sur la rentabilité .....</b>	<b>100</b>
3-1-l'impact de la pandémie covid 19 sur la rentabilité .....	100
3-2- L'influence des moyens de paiement électronique sur la rentabilité et sur les couts .....	101
Conclusion	
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>107</b>
<b>Bibliographie</b>	